

SAYOUD À PARIS

UNE VISITE POUR ACTER LE DÉGEL

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8505 MARDI 2 JUIN 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

COOPÉRATION MILITAIRE

Alger et Mascate accélèrent le pas

Page 3

APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

CE QUI VA CHANGER DÈS CET ÉTÉ

Alors que le taux de remplissage des barrages dépasse les 60 %, le gouvernement accélère la transition vers les ressources non conventionnelles. En annonçant la fin des cycles de rationnement sévères et l'introduction d'une gestion intelligente des réseaux, le ministère de l'Hydraulique pose les jalons d'un service public modernisé, soutenu par le programme présidentiel de dessalement de l'eau de mer. PAGE 5



BACCALAURÉAT

Les horaires d'accès aux centres avancés

Page 2

LITTORAL ALGÉRIEN

Un immense potentiel à préserver

Page 4

NOUVEAU VERDICT DANS L'AFFAIRE TAHKOUT

10 ans de prison ferme et confiscation

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

MÉDÉA

Une grande fête pour la Journée de l'enfance

C'EST parti pour une grande fête au théâtre en plein air du pôle urbain, organisée à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de l'enfance, qui coïncide avec la date du 1er juin de chaque année, événement qui consacre la défense et la promotion des droits de l'enfant et de l'adolescent.
Pour donner l'éclat qui sied à cet événement, plusieurs activités d'animation culturelle et artistique sont programmées dans les différents espaces et structures relevant du secteur de la culture, comme indiqué par la directrice de la culture et des arts de la wilaya de Médéa, Salima Gaoua.
La veille de l'événement, la maison de la Culture a organisé des spectacles ludiques et pédagogiques au profit des enfants, notamment une animation de marionnettes géantes, des ateliers d'initiation au modelage, à la fabrication et à la manipulation de marionnettes, un atelier d'artisanat, des moments de divertissement avec des clowns, ainsi qu'une fête artistique pour les enfants et leurs familles.
Dans le but de permettre aux enfants d'exprimer leurs potentialités artistiques et culturelles et de contribuer à leur épanouissement, le Musée public national des arts et traditions populaires de Médéa a concocté un programme s'étalant du 1er au 6 juin, sous le thème « Mon musée, ma mémoire », incluant des journées portes ouvertes sur le musée, avec visites guidées des différents espaces, ainsi que des ateliers pédagogiques comprenant des activités de dessin, d'artisanat, de poterie, de calligraphie arabe, des concours et des jeux d'intelligence, des spectacles artistiques interactifs et divertissants, ainsi que des kits de découverte du musée.
Dans la perspective de faire connaître les talents prometteurs des enfants, la direction de la culture et des arts contribue au développement de leurs aptitudes, considérant « qu'ils représentent la richesse de la nation et l'espoir de l'avenir », et à consolider au sein de cette catégorie les valeurs humaines et nationales.
Car, déclare-t-on, célébrer l'enfance c'est, par essence, célébrer l'avenir et, dans cette optique, le secteur de la culture et des arts réaffirme son engagement à soutenir toutes les initiatives qui font de la culture et de l'art des piliers essentiels de l'éducation des générations. Il s'agit aussi de construire une génération consciente et créative, imprégnée des valeurs d'appartenance et de savoir, capable de contribuer activement au développement de sa société et au service de sa nation.
Dans la feuille de route de ses activités, la direction de la culture et des arts a également pris en compte les activités dirigées vers les personnes à besoins spécifiques parmi les enfants, qui font partie intégrante du tissu social et qui requièrent une attention particulière. Ainsi est mis en place le cadre nécessaire pour assurer un soutien optimal à cette catégorie en développant des programmes culturels et artistiques adaptés à ses exigences spécifiques.

Nabil B.

BACCALAURÉAT

Les horaires d'accès aux centres avancés

À quelques jours du coup d'envoi des épreuves du baccalauréat, prévu le 7 juin, le ministère de l'Éducation nationale a annoncé un réaménagement des horaires d'accès aux centres d'examen. Une mesure destinée à assurer une meilleure organisation de cette échéance à laquelle prendront part plus de 876 000 candidats à travers le pays.



Un réaménagement des horaires d'accès.

Le compte à rebours est désormais lancé pour les candidats au baccalauréat, session 2026. Alors que les révisions battent leur plein et que la pression monte à l'approche de l'examen, le ministère de l'Éducation nationale a publié, hier, les nouveaux horaires d'accès aux centres d'examen.
Ainsi, les centres ouvriront désormais leurs portes dès 7h15 le matin, au lieu de 7h30, et ce, jusqu'à 8h. L'après-midi, les candidats pourront accéder aux centres à partir de 13h45, contre 14h auparavant, jusqu'à 14h30. Le département ministériel précise que cette mesure s'inscrit dans le cadre des préparatifs visant à garantir le bon déroulement de cet examen national, tout en maintenant inchangé le calendrier officiel des épreuves.
Cette année, pas moins de 876 171 candidats sont inscrits à l'examen du baccalauréat. Ils seront répartis à travers 2 973 centres d'examen, tandis que 98 centres de correction et 18 centres de regroupement ont été mobilisés à l'échelle nationale.
Pour assurer le bon déroulement de cette opération, le ministère a également déployé un important dispositif humain. Au total, 227 278 encadreurs seront mobilisés, dont 183 709 enseignants surveillants, 2 973 observateurs, 29 401 agents des secrétariats généraux, 8 858 adjoints et 2 973 chefs de centres. L'opération de correction nécessitera, quant à elle, la mobilisation de 52 044 encadreurs, parmi lesquels 48 304 enseignants correcteurs, répartis à travers les différents centres de correction du pays.
Dans les établissements scolaires, les bibliothèques, les centres de soutien et même au sein des foyers, l'heure est aux ultimes préparatifs. Les candidats consacrent ces derniers jours à la consolidation des acquis, à la résolution des sujets des années précédentes et à l'amélioration de leur gestion du temps durant les épreuves.
Pour beaucoup d'entre eux, l'enjeu est désormais davantage psychologique qu'académique. Après une année de travail intense, l'objectif est de maintenir la concentration et de gérer le stress inhérent à cette étape décisive du parcours scolaire.
Les centres de soutien scolaire connaissent également leur période la plus intense de l'année. Les séances de révision se multiplient et sont désormais davantage axées sur la méthodologie, l'organisation des réponses et la confiance en soi que sur l'acquisition de nouvelles connaissances. Dans son communiqué, le ministère a rappelé l'interdiction formelle d'introduire des téléphones portables ou tout autre appareil de communication électronique dans les centres d'examen. Les candidats sont tenus de remettre leurs téléphones ainsi que les équipements de stockage ou de récupération d'informations aux membres de la cellule d'accueil dès leur arrivée. Le non-respect de cette mesure expose les contrevenants aux sanctions prévues par la réglementation en vigueur.
Le département ministériel a également appelé les candidats à observer strictement les règles organisationnelles afin de garantir le déroulement des épreuves dans un climat de transparence, de discipline et d'égalité des chances.
À moins d'une semaine du début des épreuves, tous les regards sont désormais tournés vers le 7 juin. Pour des centaines de milliers de candidats, cette dernière ligne droite représente l'aboutissement de plusieurs mois d'efforts, d'espoirs et de sacrifices, avec un objectif commun : décrocher le précieux sésame ouvrant les portes de l'enseignement supérieur.

Lynda Louifi

BLIDA

L'enfance en fête

À L'OCCASION de la Journée internationale de l'enfance, célébrée le 1er juin, l'Algérie se joint à de nombreux pays pour mettre en lumière les droits, la protection et l'épanouissement des enfants. Cette journée constitue un rendez-vous majeur pour rappeler les efforts engagés en faveur de l'enfance et souligner l'importance d'offrir aux nouvelles générations un environnement propice à leur développement, leur éducation et leur bien-être.
À l'instar des autres wilayas du pays, Blida a célébré la Journée internationale de l'enfance à travers plusieurs communes, où diverses activités culturelles, éducatives et récréatives ont été organisées au profit des enfants, au sein des institutions relevant des directions locales de la culture et des arts, de la jeunesse et des sports, ainsi que des associations.
Au programme de cette journée : des ateliers créatifs et éducatifs avec des espaces dédiés au dessin, au modelage et aux travaux manuels ; des spectacles avec des représentations de clowns, de magiciens, de troupes théâtrales, de chorales et de chants ; ainsi que des contes destinés aux enfants.
Des espaces, notamment des stands d'exposition, ont également été installés, où le mouvement associatif s'est associé à des écoles et des crèches locales, proposant des activités ludiques.
Au programme également, et malgré la chaleur, des animations en plein air ont été proposées avec des jeux collectifs et des kermesses qui ont attiré des familles venues de toute la wilaya.
À cet effet, le stade Daidi, situé au centre-ville de Blida, où l'association Errihab a organisé une fête grandiose, a convié de nombreux enfants accompagnés de leurs parents à passer un après-midi en compagnie de clowns et de jeux récréatifs.
À Boufarik, la salle Mahmoud Zemmouri, nouvellement ouverte au public, a été le théâtre d'un ensemble d'animations, dont une pièce de théâtre pour enfants ainsi que des chants et des spectacles de clowns.
La célébration de la Journée internationale de l'enfance à Blida a une nouvelle fois démontré l'intérêt accordé à cette frange essentielle de la société. Au-delà de son caractère festif, cet événement constitue une occasion de rappeler la nécessité de préserver les droits des enfants et de renforcer les actions destinées à garantir leur bien-être, leur éducation et leur épanouissement. Car investir dans l'enfance, c'est préparer l'avenir de toute la société.

T. Bouhamidi

SAYOUD À PARIS

Une visite pour acter le dégel

C'est le premier déplacement d'un ministre algérien en France depuis plus de deux ans. Signe d'un dégel dans les relations algéro-françaises, le ministre de l'Intérieur Saïd Sayoud est, depuis hier, à Paris pour une visite de travail, accompagné d'une délégation de haut niveau.

Bien qu'aucune information n'ait été divulguée sur les sujets qui seront traités entre M. Sayoud et son homologue français, Laurent Nuñez, il y a lieu de croire que le programme est chargé, notamment sur des dossiers liés à la coopération dans le domaine sécuritaire, la lutte contre le terrorisme et la grande criminalité transfrontalière, ainsi que sur l'immigration clandestine.

Au cœur des entretiens entre les deux ministres, la coopération dans le domaine consulaire sera également abordée. Il s'agit certainement du point sensible sur la levée ou l'allègement des mesures en matière de délivrance des visas et de circulation des détenteurs de passeports diplomatiques ou de service, mesures prises par le prédécesseur de Nuñez dans le but d'attiser la tension entre l'Algérie et la France et de saborder toute amorce de dialogue ou d'apaisement. Ces mesures, faut-il le rappeler, ont considérablement freiné les déplacements des officiels et bloqué, plusieurs mois durant, le fonctionnement des canaux habituels sur le plan consulaire.

D'ailleurs, comme toujours, l'extrême droite et la droite dure en France cherchent à parasiter le déplacement du ministre Sayoud mais surtout à faire pression sur son homologue français. Prétexte traditionnel, soubassement de leur idéologie xénophobe et foncièrement anti-algérienne, l'immigration est brandie par ces mouvances comme un épouvantail politique qui cache mal leurs desseins électoralistes.

Après Retailleau, qui est sorti la veille de ses gonds en balançant des couleuvres, c'est à l'autre hystérique Jordan Bardella de s'agiter sur les plateaux de télévision, en hurlant que « le premier moyen pour rétablir la sécurité en France, c'est d'arrêter l'immigration », insinuant que c'est celle-ci qui est à l'origine de tous les maux et fléaux sociaux en France. Le programme politique du parti de ce petit-fils d'un immigré est très simple : « expulser, expulser et arrêter tous les flux, et établir la fermeté totale en matière pénale ».



Saïd Sayoud avec Laurent Nuñez.

Cependant, malgré ces agitations malsaines, de nombreux observateurs ont noté que le déplacement du ministre Sayoud en France augure de nouvelles perspectives dans la résolution de nombreux contentieux en suspens entre les deux pays. Plus qu'un acte de réchauffement, la visite devrait ouvrir la voie à d'autres initiatives d'envergure de dégel et de rapprochement.

Pour Saïd Sayoud, il s'agit d'exprimer les attentes d'Alger sur des questions sensibles comme la récupération des avoirs et fonds détournés durant le règne du président Abdelaziz Bouteflika et les demandes d'extradition concernant des personnes condamnées par la justice algérienne.

Il convient de rappeler que la visite de M. Sayoud à Paris est intervenue après celles de trois ministres français à Alger : d'abord celle du ministre de l'Intérieur Laurent Nuñez, ensuite de la ministre déléguée aux Armées, Alice Rufo, et enfin, la plus récente, celle du ministre de la Justice et garde des Sceaux Gérald Darmanin.

Mohamed K.

PARTENARIAT AFRIQUE – CORÉE

Attaf réitère l'engagement de l'Algérie

DANS UN CONTEXTE international marqué par la recomposition des équilibres économiques et la montée en puissance des partenariats Sud-Sud, l'Algérie réaffirme, à Séoul, sa volonté de jouer un rôle moteur au sein de la coopération Afrique – Corée. Alger met en avant une diplomatie axée sur la diversification des partenariats, le renforcement de l'intégration africaine et l'accès du continent aux grandes transitions technologiques mondiales, dans le cadre d'une vision alignée sur les priorités de développement et l'Agenda africain 2063.

Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines Ahmed Attaf, a pris part, hier à Séoul, aux travaux de la réunion ministérielle du partenariat Afrique – Corée. Devant ses homologues africains et coréens, le chef de la diplomatie algérienne a, d'abord, dressé un bilan globalement positif du partenariat depuis le sommet de 2024, tout en soulignant l'urgence d'accélérer sa concrétisation. « Nous évaluons le chemin parcouru à travers deux mots : le soulagement et l'ambition. Le soulagement, au regard des progrès déjà accomplis. L'ambition, parce qu'il reste encore beaucoup à bâtir pour consolider cette dynamique », a-t-il déclaré.

Evoquant la convergence entre les objectifs du partenariat Afrique – Corée et l'Agenda continental, il a précisé que « nous constatons une réelle cohérence entre cette coopération et les priorités de l'Agenda africain 2063, ce qui confirme la pertinence de notre approche commune et l'utilité de renforcer la coordination africaine ». Le ministre a également salué l'engagement croissant de la République de Corée en faveur des mécanismes de coopération continentale, estimant qu'il s'agit d'un levier important pour consolider le principe de l'appropriation africaine des projets communs.

Par ailleurs, Attaf a fait savoir que « l'enjeu aujourd'hui est qu'il faut éviter que l'Afrique reste en marge des grandes révolutions technologiques qui redessinent l'économie mondiale, qu'il s'agisse de l'intelligence artificielle, de la robotique, des nanotechnologies ou des énergies renouvelables », a averti Ahmed Attaf.

Dans cette perspective, Attaf a évoqué l'appréciation de l'approche pragmatique qui caractérise ce partenariat. « Une approche clairement illustrée par les différents programmes et projets de coopération déjà lancés afin de soutenir les priorités du continent africain dans plusieurs secteurs clés, notamment le commerce intra-africain, les infrastructures, l'agriculture, l'industrie, les technologies modernes, la numérisation et l'innovation », a-t-il relevé.

La priorité à l'heure actuelle, consiste, selon Attaf, à éviter que « l'Afrique ne reste en marge de ces révolutions, comme elle avait été marginalisée par le passé lors de la révolution industrielle alors qu'elle subissait le joug du colonialisme, puis exclue plus tard de la révolution informationnelle en raison des séquelles et des héritages persistants de ce même colonialisme ».

Par ailleurs, « l'Algérie se félicite vivement de la relation qui la lie à la République de Corée, une coopération stratégique, privilégiée et singulière, marquée cette année par le vingtième anniversaire de sa signature », a-t-il martelé. Il a expliqué : « Alger considère également ce partenariat bilatéral comme l'un des piliers du partenariat global Afrique – Corée, d'autant plus qu'il porte des projets qui dépassent le cadre strictement bilatéral pour revêtir une dimension pleinement continentale, à l'image du projet important de création du Centre africain des technologies de l'information et de la communication et des technologies avancées ».

Au regard de l'ensemble de ces considérations, l'engagement de l'Algérie demeure, selon le chef de la diplomatie, constant en faveur de l'implication et de la contribution à donner davantage de valeur ajoutée à la relation stratégique qui la lie à la République de Corée, en renforçant son dynamisme et son contenu. Par ailleurs, « au-delà de cette dimension bilatérale, l'Algérie veille également à participer activement au développement et à la consolidation du partenariat Afrique – Corée, une coopération qui ne cesse de se diversifier et de s'élargir », a-t-il affirmé.

Meriem D.

ALGÉRIE–OMAN

Chanegriha salue une «impulsion forte» du partenariat

AU DEUXIÈME jour de sa visite officielle au Sultanat d'Oman, le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a été hier à Mascate par le vice-Premier ministre chargé des affaires de défense, Shihab ben Tareq Al Said.

À cette occasion, le chef d'état-major de l'ANP a transmis les salutations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, tout en exprimant sa reconnaissance pour l'accueil réservé à la délégation algérienne. Il a réaffirmé la volonté d'Alger de consolider ses relations avec Oman, dans un esprit de confiance et de convergence.

Les entretiens ont permis d'évoquer les relations bilatérales et les moyens de les renforcer dans une perspective stratégique, en tenant compte des intérêts communs et des liens historiques unissant les deux pays.

Dans la même journée, le général Chanegriha a été reçu au camp d'Al-Murtafa'a par le vice-amiral Abdullah bin Khamis bin Abdullah Al Raisi, chef d'état-major des forces armées omanaises. Après les honneurs militaires, les deux responsables ont tenu une rencontre consacrée à l'état de la coopération militaire et à ses perspectives de développement.

Dans une allocution, le chef d'état-major de l'ANP a salué la qualité des relations algéro-omanaises, qu'il a décrites comme « marquées par une fraternité sincère, une unité de destin et une convergence sur les questions d'intérêt commun ». Il a également souligné que ces relations connaissent « une dynamique remarquable et un essor soutenu », portés par la volonté des dirigeants des deux pays et matérialisés par des échanges de haut niveau et la construction progressive d'un partenariat stratégique.

Chanegriha a insisté sur l'importance accordée par l'Algérie au renforcement de la coopération avec les forces armées omanaises, notamment dans les domaines de la formation, de l'échange d'expertises et de la sécurité.

De son côté, le responsable omanais a salué le niveau de coopération militaire entre les deux pays frères et exprimé sa reconnaissance pour cette visite. En clôture de la journée, les deux parties ont procédé à un échange de présents symboliques.

Dans l'après-midi, le général d'armée s'est rendu au Collège de défense nationale, où il a été accueilli par son commandement. Après une présentation de ses missions et de ses structures, il a visité les installations pédagogiques de l'établissement, avant un nouvel échange de présents symboliques, illustrant la dimension protocolaire et symbolique de cette visite.

Aymen D.

ALGERIA BID ROUND 2026

Les Data Room ouverts aux investisseurs

LES MAJORS du secteur des hydrocarbures ont pris connaissance, hier, des gisements algériens ouverts à la concurrence. L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) a annoncé, dans ce cadre, l'ouverture officielle des Virtual Data Room (VDR) dans le cadre de l'appel à concurrence «Algeria Bid Round 2026», portant sur l'exploration des hydrocarbures. Cette étape marque une nouvelle étape dans le processus de promotion du domaine minier national auprès des investisseurs nationaux et internationaux, a indiqué un communiqué d'Alnaft. C'est la première fois que les données techniques relatives aux périmètres proposés dans le cadre d'un appel à concurrence sont accessibles à travers une plateforme numérique sécurisée, souligne l'Agence. Il s'agit d'une évolution qui traduit sa volonté «de moderniser ses processus, d'améliorer l'expérience des investisseurs et de faciliter l'accès à l'information stratégique, quel que soit leur lieu d'implantation», a ajouté Alnaft, précisant que l'ouverture des Data Room permettra aux compagnies intéressées d'effectuer une analyse approfondie des opportunités d'investissement offertes dans le cadre de l'Algeria Bid Round 2026 et de préparer leurs offres dans les meilleures conditions. Cette nouvelle étape s'inscrit dans la continuité des actions de promotion menées depuis le lancement du Bid Round et témoigne de l'engagement d'Alnaft en faveur de la transparence, de l'efficacité et de l'attractivité du secteur amont des hydrocarbures en Algérie, selon l'Agence.

Le calendrier du processus se poursuivra avec la phase de soumission des offres, de l'ouverture des plis et de l'attribution des périmètres prévue en novembre 2026, suivie de la signature des contrats programmée en janvier 2027. Alnaft a réaffirmé à cette occasion «sa détermination à offrir aux investisseurs un environnement compétitif, moderne et propice au développement de partenariats durables au service de la valorisation des ressources énergétiques nationales». Pour rappel, les zones proposées dans le cadre du Bid round 2026 sont El Borma II (Ouargla), El M'Zaid Nord (Ouargla), Illizi centre I, Est Bordj Omar Driss I (Illizi), El Hadjira III (Touggourt), Touggourt Sud et El Benoud Est (El Bayadh).

M. B.

PRIX «QUALITY ACHIEVEMENTS 2026»

Algérie Telecom distingué à Bruxelles

ALGÉRIE TELECOM a remporté le prestigieux prix «Quality Achievements 2026» décerné par la Société européenne pour la recherche sur la qualité (ESQR). Le prix a été remis à Abdelghani Aït Saïd, PDG d'AT, lors de la cérémonie de remise des prix de la Conférence internationale de l'Association, qui s'est tenue dimanche à Bruxelles (Belgique), en présence de personnalités du monde des affaires, d'experts en organisation et de diplomates des cinq continents, selon un communiqué d'AT. Ce prix international récompense les entreprises et les institutions qui font preuve d'un engagement exceptionnel et déploient des efforts constants pour améliorer leurs performances en matière de gestion de la qualité. Cette reconnaissance fait suite à une série de résultats positifs obtenus par AT grâce à une vision stratégique tournée vers l'avenir.

S. N.

LITTORAL ALGÉRIEN

Un immense potentiel économique et touristique à préserver

A quelques semaines du lancement de la saison estivale, la question de l'avenir du littoral algérien revient au cœur des préoccupations. Avec ses 2 148 kilomètres de côtes, l'Algérie dispose d'un patrimoine naturel considérable qui constitue à la fois un moteur de développement économique et un atout touristique de premier plan pour les villes côtières, mais dans un écosystème particulièrement fragile.



L'avenir du littoral au coeur des préoccupations.

L'importance stratégique des villes du littoral qui concentrent une grande partie de la population et des activités économiques du pays a été soulignée par Salem Chérif Youssra, chef de département environnement et aménagement à l'École nationale supérieure des sciences de la mer et de l'aménagement du territoire.

Le littoral algérien recèle un potentiel économique considérable. Le tourisme balnéaire, les activités portuaires, les échanges commerciaux internationaux, les industries côtières, les stations de dessalement ou encore les opportunités d'investissement font du littoral un levier essentiel du développement national, a affirmé l'experte. Toutefois, elle estime que ces ressources demeurent insuffisamment valorisées et nécessitent une meilleure gestion afin de garantir leur durabilité.

Selon les dernières estimations du ministère de l'Environnement et de l'Institut national de cartographie et de télédétection, le littoral algérien s'étend sur 2 148 km. Il est composé à près de 50 % de côtes rocheuses et de falaises, tandis que l'autre moitié est constituée de plages, de dunes et d'autres formations côtières. Bien qu'il ne représente qu'environ 4 % de la superficie nationale, il accueille une part importante de la population et concentre de nombreuses infrastructures stratégiques.

L'attractivité croissante du littoral exerce cependant une pression importante sur les espaces côtiers, a-t-elle estimé, hier, lors de son intervention à la Radio nationale. Elle a rappelé que cet espace constitue une zone de rencontre entre les milieux terrestre, marin et atmosphérique, ce qui en fait un environnement particulièrement sensible. L'optimisation de son potentiel économique ne peut donc se faire au détriment des équilibres écologiques qui assurent sa pérennité.

Parmi les principales menaces identifiées figurent les changements climatiques, dont les effets se font déjà sentir sur les côtes algériennes.

L'élévation des températures de la mer Méditerranée, estimée à plus d'un degré selon les derniers rapports scientifiques, fragilise des espèces marines particulièrement sensibles aux variations thermiques.

À cela s'ajoutent l'acidification des eaux, la raréfaction des précipitations et l'augmentation de la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes. L'experte cite notamment les épisodes de tempêtes marines et de submersion côtière observés ces dernières années dans plusieurs ports algériens.

Des événements autrefois exceptionnels tendent désormais à se multiplier sous l'effet du réchauffement climatique, accentuant les risques pour les infrastructures, les activités économiques et les écosystèmes côtiers. La pollution constitue également un défi majeur. Selon Mme Salem Cherif, les rejets domestiques et urbains demeurent la principale source de dégradation des eaux marines. Le non-respect des réglementations relatives à l'assainissement et l'urbanisation du littoral favorise des rejets directs en mer qui perturbent l'équilibre écologique.

Ces pollutions entraînent notamment une prolifération excessive d'algues et de micro-organismes susceptibles d'affecter la qualité des eaux de baignade et la santé publique. Les déchets plastiques représentent une autre menace importante. En se dégradant, ils se transforment en microplastiques qui absorbent divers polluants avant d'être ingérés par les espèces marines puis transmis à l'être humain à travers la chaîne alimentaire.

L'urbanisation anarchique du littoral figure également parmi les facteurs de vulnérabilité les plus préoccupants. Les constructions implantées au plus près de la mer, souvent présentées comme des atouts touristiques, perturbent les mécanismes naturels de circulation des sédiments et accélèrent l'érosion des plages.

Selon l'universitaire, ces aménagements offrent parfois des bénéfices à court terme, mais compromettent la durabilité des investissements.

La modification des dynamiques côtières empêche le renouvellement naturel du sable et favorise progressivement la disparition des plages, obligeant par la suite à recourir à des ouvrages de protection coûteux et souvent peu esthétiques. Face à ces défis, l'experte plaide pour une gestion intégrée des zones côtières, fondée sur une coordination entre l'ensemble des acteurs concernés. Cette approche vise à concilier développement économique, valorisation touristique et préservation des ressources naturelles à travers une gouvernance associant les secteurs de l'environnement, de l'habitat, des transports, de l'industrie, du tourisme et des collectivités locales.

Pour l'experte, l'avenir du littoral algérien dépend également du développement d'une véritable culture de l'écocitoyenneté. Elle rappelle que la préservation des plages, la gestion responsable des déchets et le respect des réglementations environnementales constituent des conditions indispensables pour protéger un patrimoine naturel qui représente à la fois une richesse écologique, un moteur économique et un vecteur majeur d'attractivité touristique pour l'Algérie.

Rim Boukhari

ARKAB A LA REUNION EXTRAORDINAIRE DE L'APPO

Les marchés pétroliers et gaziers au peigne fin

LE MINISTRE d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a participé, hier, par visioconférence, à la 49e réunion ministérielle extraordinaire du Conseil des ministres de l'Organisation africaine des producteurs de pétrole (APPO). Cette rencontre a réuni les responsables du secteur énergétique des Etats membres afin d'examiner les priorités de l'organisation, ses projets structurants, ainsi que les évolutions des marchés pétroliers et gaziers.

Les travaux ont été consacrés à l'examen d'un ensemble de dossiers jugés prioritaires pour le fonctionnement et l'évolution de l'organisation, selon un communiqué du ministère. Les échanges ont porté sur l'évolution des marchés mondiaux de l'énergie et leurs répercussions sur les pays africains producteurs de pétrole et de gaz.

Les ministres ont insisté sur la nécessité de renforcer la coopération et la coordination entre Etats membres, dans un contexte de profondes mutations du secteur énergétique à l'échelle internationale. Les pays de l'APPO concentrent plus de 90 % des réserves prouvées de pétrole du continent africain, faisant de l'organisation un cadre stratégique central pour le renforcement de l'intégration énergétique africaine.

Les ministres ont également abordé les questions organisationnelles et institutionnelles, l'évaluation de la mise en œuvre des programmes et activités de l'APPO, ainsi que la feuille de route et les priorités stratégiques.

Un autre point important à l'ordre du jour a concerné l'état d'avancement du projet de Banque africaine de l'énergie, présenté comme un levier stratégique destiné à mobiliser des financements durables pour les projets pétroliers, gaziers et énergétiques sur le continent pour renforcer l'investissement et la sécurité énergétique et soutenir la dynamique de développement des pays membres. Cette session de haut niveau a été présidée par le secrétaire général de l'organisation, l'Algérien Farid Ghazali.

R. B.

APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

Ce qui va changer dès cet été

Alors que le taux de remplissage des barrages dépasse les 60 %, le gouvernement accélère la transition vers les ressources non conventionnelles. En annonçant la fin des cycles de rationnement sévère et l'introduction d'une gestion intelligente des réseaux, le ministère de l'Hydraulique pose les jalons d'un service public modernisé, soutenu par le programme présidentiel de dessalement de l'eau de mer.



Une gestion intelligente des réseaux.

L'Algérie, à l'instar des pays du Bassin méditerranéen, subit de plein fouet les effets délétères des changements climatiques. Le pays est confronté à un stress hydrique structurel, marqué par une baisse chronique de la pluviométrie, des hausses de température record et des cycles de sécheresse de plus en plus rapprochés.

Historiquement dépendante des eaux de surface (les barrages) et du captage des nappes phréatiques, l'Algérie a vu ses réserves traditionnelles s'amenuiser considérablement au cours de la dernière décennie, poussant les autorités, sous l'impulsion du président Abdelmadjid Tebboune, à envisager une thérapie de choc axée sur le dessalement de mer.

Cette situation a mis en lumière la vulnérabilité du modèle d'approvisionnement classique et a poussé les pouvoirs publics à réagir.

Pour s'affranchir de la dépendance absolue des aléas climatiques, la sécurité hydrique a été érigée en priorité nationale absolue par le président de la République. La stratégie gouvernementale repose désormais sur un changement de paradigme : la transition massive vers les ressources en eau non conventionnelles avec, en première ligne, le dessalement de l'eau de mer pour la bande côtière et le transfert des volumes vers les wilayas de l'intérieur.

C'est précisément dans cette trajectoire de refonte que s'inscrivent les récentes déclarations du ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza. S'exprimant lors d'un point de presse en marge de l'ouverture officielle de la 21e édition du Salon international de l'eau, des énergies et de l'environnement (SIEE Pollutec), le ministre a réaffiché la volonté de son département d'aboutir à une distribution équilibrée et équitable de la ressource à l'échelle nationale.

Reconnaissant sans détour les défaillances du réseau actuel, le ministre a annoncé une rupture avec les anciennes pratiques. «La gestion actuelle est dépassée. Il y a plusieurs pertes, des disparités dans la distribution pour diverses raisons. On ne peut pas continuer ainsi», a-t-il dit. Le constat est lucide : au-delà de la rareté de la ressource, c'est la gouvernance de l'eau qui doit être modernisée.

Pour y parvenir, le ministère prépare un nouveau programme basé sur la «gestion intelligente». Cette feuille de route prévoit l'intégration croissante de solutions technologiques innovantes, notamment des systèmes de détection des fuites en temps réel et des compteurs intelligents, développés en étroite collaboration avec des start-up algériennes.

LE DESSALEMENT, CLÉ DE VOÛTE DE LA SÉCURITÉ HYDRIQUE

Pour concrétiser cette ambition, le gouvernement déploie à marche forcée son programme présidentiel de dessalement de l'eau de mer. Ce mégaprojet industriel vise, à terme, à couvrir une part majoritaire des besoins en eau potable du pays, libérant ainsi les eaux des barrages pour le secteur agricole.

L'Algérie a déjà franchi des étapes significatives. «Nous disposons de 19 stations en service qui produisent plus de 3,6 millions de m³ d'eau par jour», a précisé Lounès Bouzegza. Cette capacité de production substantielle constitue le socle de la résilience hydrique du littoral.

Mais le gouvernement ne compte pas s'arrêter là et engage la deuxième phase du programme national. Celle-ci prévoit la réalisation de trois nouvelles stations d'envergure dans les wilayas de Tlemcen, Chlef et Mostaganem. Ces infrastructures stratégiques n'alimenteront pas seulement les villes côtières, elles permettront, par un effet de cascade et de rétro-transfert, d'approvisionner des wilayas intérieures des hauts plateaux, à l'instar de Saïda et d'El-Bayadh.

Cette stratégie de diversification s'étend également aux vastes territoires du Grand Sud. Le ministre a souligné le déploiement de stations de dessalement et de déminéralisation des eaux saumâtres, particulièrement dans la wilaya de Tamanrasset, afin de sécuriser l'accès à l'eau potable dans les régions arides.

L'autre pilier de cette nouvelle vision sectorielle réside dans la valorisation des eaux usées épurées (STEP), un levier essentiel de l'économie circulaire. Le ministre a fait état d'un parc national de 234 stations d'épuration fonctionnelles, renforcé par 75 autres structures actuellement en cours de réalisation.

L'objectif affiché est hautement stratégique : récupérer et recycler 30 % des eaux usées. Ces volumes considérables ne seront pas injectés dans le réseau d'eau potable mais seront intégralement réorientés vers les secteurs de l'agriculture et de l'industrie. Cette démarche permettra de soulager la pression exercée sur les nappes phréatiques et de préserver les précieuses réserves des barrages pour la consommation humaine.

UN ÉTÉ SOUS LE SIGNE DU SOULAGEMENT POUR LES CITOYENS

A l'approche de la saison estivale, période traditionnellement critique pour la consommation d'eau, Lounès Bouzegza s'est voulu rassurant.

Les indicateurs actuels sont au vert : le taux de remplissage global des barrages du pays dépasse les 60 %, et plusieurs infrastructures affichent un plein rendement à 100 %.

Toutefois, des disparités régionales subsistent, certains barrages affichant un taux de remplissage inférieur à 50 %. Pour y remédier, le ministère mise sur l'interconnexion des ouvrages hydrauliques. A titre d'exemple, le ministre a évoqué les travaux de raccordement dans la wilaya de Souk Ahras entre le barrage d'Aïn Dalia et celui d'Oued El-Djedra (rempli à 100 %), une infrastructure qui viendra également en appui à la wilaya limitrophe de Tébessa.

Grâce à ces arbitrages techniques, le ministre promet une amélioration progressive et palpable du quotidien des Algériens. «Le temps où les gens disposaient de l'eau avec une fréquence de distribution d'une fois tous les 15 jours est révolu. On va passer à un approvisionnement d'un jour sur deux, ou trois jours maximum», a-t-il martelé.

En cas de tensions locales résiduelles, un plan de citernage d'appoint est prévu, le ministre rappelant que la priorité absolue reste de garantir un accès continu à l'eau pour chaque citoyen, partout sur le territoire.

Preuve de l'effervescence qui anime le secteur, le Salon international de l'eau, des énergies et de l'environnement (SIEE Pollutec) s'impose comme le grand rendez-vous des professionnels.

Ouvert jusqu'au 4 juin, il réunit plus de 170 exposants nationaux et internationaux (publics et privés) et prévoit d'accueillir près de 10 000 visiteurs professionnels venus échanger sur les technologies de pointe indispensables à la transition hydrique de l'Algérie.

Lilia Ait Akli

GESTION DE L'EAU

Bientôt des compteurs intelligents dans les foyers

FINI le casse-tête des erreurs de prélèvement et les fuites invisibles. L'Algérienne des Eaux (ADE) a tiré un bilan très positif de sa première expérience de compteurs connectés à Bejaïa. Encouragée par le ministère de l'Hydraulique, l'entreprise publique prépare désormais leur généralisation progressive aux ménages, marquant un tournant majeur pour la qualité du service public. C'est à l'occasion de la 21e édition du Salon international de l'eau, des énergies et de l'environnement (SIEE Pollutec) que l'Algérienne des Eaux (ADE) a choisi de dévoiler les résultats de sa stratégie de numérisation. La wilaya de Bejaïa a servi de laboratoire pour cette transition technologique majeure.

Dans un premier temps, cette phase test a ciblé les abonnés des catégories 2 et 3, qui regroupent les usagers industriels et les commerçants. Selon Sallah Eddine Charef, directeur central de la communication et de la clientèle au niveau de l'ADE, le bilan est sans appel : «Cette expérience a donné de bons résultats et nous en sommes particulièrement satisfaits, notamment en comparaison avec les compteurs mécaniques actuellement utilisés.» Suite à cette réussite, l'ambition de l'entreprise publique est désormais claire : franchir une nouvelle étape en déployant ces équipements directement chez les particuliers. L'introduction de ces terminaux de nouvelle génération s'apprête à révolutionner le quotidien des consommateurs et à optimiser la gestion de l'ADE grâce à plusieurs innovations techniques majeures. Ce déploiement permettra d'abord d'automatiser la télérelève, éliminant ainsi la nécessité du passage physique d'un agent grâce à une transmission des données de consommation à distance et en temps réel, ce qui réduit par la même occasion les risques de blocage des appareils. De plus, ces compteurs connectés garantissent une facturation au litre près en mettant définitivement fin aux litiges liés au sous-comptage ou au surcomptage, assurant au citoyen de ne payer que sa consommation réelle. Enfin, ces boîtiers intelligents renforcent la sécurité des installations en repérant instantanément les pertes de pression anormales, offrant ainsi la possibilité de localiser rapidement les fuites d'eau invisibles à l'œil nu, notamment à l'intérieur même des habitations. Jusqu'à présent importés, ces compteurs intelligents représentent un coût pour les finances publiques. Pour pérenniser cette transition numérique à l'échelle nationale, l'ADE a anticipé le besoin d'intégration économique. M. Charef a ainsi révélé qu'un partenaire a déjà été identifié pour lancer la production locale de ces équipements de haute technologie en Algérie.

Cette démarche s'aligne parfaitement avec les orientations du gouvernement visant à réduire la facture d'importation tout en créant de la valeur ajoutée et des emplois localement. Le ministre de l'Hydraulique a d'ailleurs exprimé sa pleine satisfaction quant aux résultats de la phase test de Bejaïa, validant ainsi ce grand saut vers la modernisation et la gestion intelligente des ressources en eau du pays.

L. A. A.

HÉCATOMBE ROUTIÈRE À BÉJAÏA

Près de 160 accidents enregistrés en mai

LE BILAN de la sécurité routière pour le mois de mai dans la wilaya de Béjaïa est particulièrement alarmant. Les accidents de la circulation continuent de faucher des vies et de faire des centaines de blessés, avec une implication inquiétante des deux-roues.

Les services de la Protection civile de la wilaya de Béjaïa ont tiré la sonnette d'alarme sur ce phénomène, par la voix du capitaine Medjbar Latifa, qui intervenait avant-hier sur Radio Soummam.

« Pas moins de 158 accidents de la route ont été enregistrés à travers le territoire de la wilaya. Le bilan humain est lourd : 4 personnes ont perdu la vie et 235 autres ont été blessées à des degrés divers », indique Mme Medjber.

Et d'ajouter : « Sur les 158 accidents recensés par les pompiers, 82 impliquent des conducteurs de deux-roues. » Cela représente plus de la moitié des sinistres enregistrés ce mois-ci, confirmant la vulnérabilité et souvent l'imprudence de cette catégorie d'usagers de la route.

La tendance s'est nettement accélérée durant la dernière semaine du mois, qui a comptabilisé à elle seule 51 accidents de la circulation, causant 80 blessés et un décès. Ce bilan hebdomadaire tragique s'est malheureusement alourdi hier encore avec un nouvel accident mortel survenu à l'est de la wilaya.

Avant-hier, la commune de Kherrata a été le théâtre d'un terrible accident de la route au lieu-dit Thala Ouariche, Djermouna, à 3h58, selon la Protection civile de la wilaya de Béjaïa.

Un véhicule léger a effectué un dérapage incontrôlé alors qu'il circulait sur le chemin de wilaya CW32. La violence du choc a précipité le véhicule dans un ravin, provoquant une chute de plus de 20 mètres.

Le bilan de ce sinistre est tragique : une personne a perdu la vie. Il s'agit d'un homme âgé de 41 ans, dont le corps a été transféré à la morgue de l'hôpital de Kherrata.

Un autre passager, âgé de 40 ans, a été grièvement blessé et pris en charge par les secours. Il a reçu les premiers soins au niveau de la polyclinique d'Adjiouène.

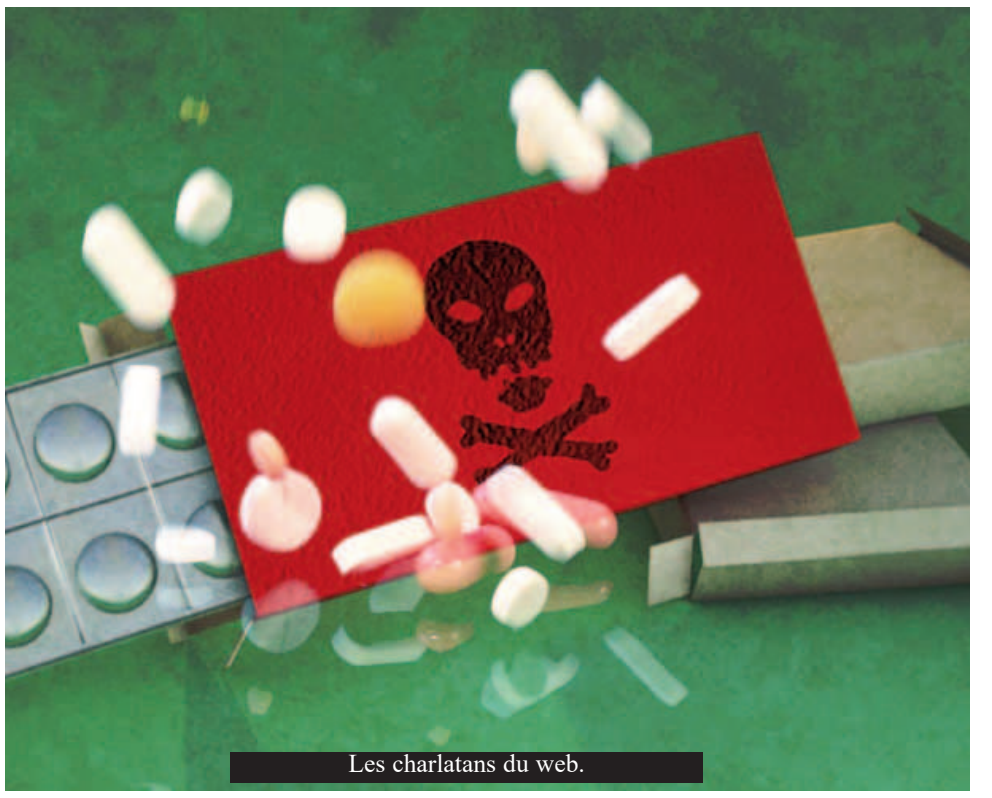
Face à cette recrudescence des drames de la route, les autorités et la Protection civile réitèrent leurs appels à la vigilance, au respect strict du code de la route et à la prudence, notamment à l'approche de la saison estivale.

N. Bensalem

VENTE DE FAUX MÉDICAMENTS EN LIGNE

Appel urgent à la vigilance

Acheter des médicaments sur Facebook, Instagram, TikTok ou via des applications de messagerie peut sembler pratique pour certains consommateurs. Pourtant, cette pratique représente un véritable danger pour la santé publique. Face à la multiplication des offres de produits pharmaceutiques sur les réseaux sociaux, le Conseil national de l'Ordre des pharmaciens (CNOP) a publié un rappel à l'ordre mettant en garde contre ces circuits de vente illégaux.



Les charlatans du web.

L'instance rappelle, dans un communiqué rendu public hier, que toute transaction commerciale portant sur des produits pharmaceutiques via les moyens de communication électroniques est formellement interdite par la réglementation en vigueur. Cette interdiction concerne notamment internet, les réseaux sociaux, les plates-formes numériques ainsi que les différentes applications de messagerie.

Le CNOP insiste sur le fait que l'utilisation d'internet, de réseaux sociaux, des plates-formes numériques ou encore des applications de messagerie pour la vente ou la promotion de produits pharmaceutiques constitue une pratique illégale lorsqu'elle s'effectue en dehors des circuits réglementaires.

Le Conseil attire également l'attention des professionnels de santé, notamment les médecins, les chirurgiens-dentistes et les pharmaciens, sur les dangers que représentent les circuits parallèles et non autorisés de distribution. Selon le CNOP, ces réseaux favorisent l'introduction et la circulation de produits pharmaceutiques contrefaits, falsifiés, non enregistrés ou d'origine inconnue.

Une situation qui constitue, avertit l'instance, une menace sérieuse pour la santé publique et la sécurité sanitaire nationale. Les produits issus de ces filières illicites peuvent présenter d'importants défauts de qualité, de conservation, de composition ou encore d'efficacité thérapeutique, exposant ainsi les patients à des risques sanitaires majeurs.

Le CNOP rappelle avec insistance que la responsabilité professionnelle, déontologique, civile et pénale du pharmacien d'officine ainsi que celle du directeur technique d'un établissement pharmaceutique demeure entièrement engagée dans toute opération de détention, de promotion, de distribution ou de commercialisation de produits pharmaceutiques réalisée en dehors du cadre légal et réglementaire.

Face à cette situation, le Conseil national de l'Ordre des pharmaciens appelle l'ensemble des pharmaciens à faire preuve de vigilance, de responsabilité et d'éthique professionnelle. Il les exhorte à signaler immédiatement toute activité suspecte liée à la commercialisation illicite de produits pharmaceutiques, notamment ceux connus sous l'appellation « KABA », auprès du Conseil régional de l'Ordre territorialement compétent.

L'objectif est de permettre à ces structures de saisir l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) ainsi que les autorités compétentes afin d'engager les mesures réglementaires et judiciaires nécessaires.

Dans son rappel, le Conseil national de l'Ordre des pharmaciens réaffirme plusieurs principes fondamentaux encadrant l'exercice de la profession.

Il souligne qu'aucun médicament ou produit pharmaceutique ne peut être dispensé, commercialisé ou promu s'il ne figure pas sur la liste officielle des produits enregistrés et bénéficiant d'une Autorisation de mise sur le marché (AMM) délivrée par les autorités compétentes.

Le CNOP rappelle également que toute promotion ou commercialisation de médicaments via les réseaux sociaux, les plates-formes numériques ou les applications électroniques constitue une pratique illégale dès lors qu'elle échappe aux circuits réglementaires et aux exigences de traçabilité pharmaceutique.

L'instance insiste, par ailleurs, sur le fait que l'exercice pharmaceutique reste strictement encadré par les lois et règlements destinés à garantir la sécurité des patients, la qualité des produits et la protection de la santé publique.

Le Conseil national de l'Ordre des pharmaciens condamne avec la plus grande fermeté toute pratique portant atteinte à l'éthique professionnelle, à la stabilité du marché du médicament, à la crédibilité de la profession pharmaceutique ainsi qu'aux efforts de régulation menés par les pouvoirs publics.

Il rappelle que le respect des règles déontologiques et des dispositions légales constitue une obligation incontournable pour éviter toute exposition à des poursuites disciplinaires, administratives ou pénales.

Le communiqué insiste également sur un autre point essentiel : la livraison à domicile des produits pharmaceutiques est strictement interdite. Le CNOP rappelle que les officines pharmaceutiques et les services de pharmacie hospitalière demeurent les seuls et uniques lieux habilités à assurer la dispensation des médicaments.

En conclusion, le Conseil national de l'Ordre des pharmaciens réaffirme son engagement constant aux côtés des autorités publiques et des professionnels de santé pour préserver la sécurité sanitaire nationale, lutter contre les réseaux illicites et garantir aux citoyens l'accès à des produits pharmaceutiques sûrs, efficaces et conformes aux exigences réglementaires.

Lynda Louifi

ORAN

La CNR passe à la reconnaissance faciale

LA CAISSE nationale des retraites (CNR) d'Oran a lancé, depuis le 24 mai, une vaste campagne d'information et de sensibilisation visant à promouvoir l'utilisation de la reconnaissance faciale auprès des retraités.

Cette initiative, qui se poursuivra jusqu'au 8 juin, a pour objectif de faire connaître et de généraliser le recours au service de preuve de vie numérique, tout en accompagnant les retraités dans l'adoption des démarches dématérialisées, a déclaré hier Bakour Kadda, directeur de la CNR de l'agence locale.

Pour atteindre cet objectif, la CNR mise sur une technologie de reconnaissance faciale intégrée à l'application mobile Takaoudi. Ce dispositif permet aux retraités d'effectuer à distance l'opération de vérification de leur existence, sans avoir à se déplacer vers les agences ni à fournir de documents administratifs sous format papier. Selon le responsable, cette solution numérique répond à un double impératif, à savoir simplifier les démarches des usagers et améliorer l'efficacité du service public.

Il a également souligné, lors de son intervention sur les ondes de la radio régionale, que cette technologie repose sur des systèmes modernes garantissant la sécurité des données personnelles et la confidentialité des informations des bénéficiaires. Son utilisation vise ainsi à offrir un service fiable, rapide et sécurisé, tout en réduisant les contraintes liées aux procédures classiques. Afin de faciliter l'appropriation de cet outil par les retraités, notamment les personnes peu familiarisées avec les nouvelles technologies, l'agence locale a mobilisé des agents et des techniciens chargés d'assurer l'accueil, l'orientation et l'accompagnement des usagers. Cette assistance est destinée à permettre au plus grand nombre de profiter des services numériques proposés par la caisse.

La campagne en cours constitue également une occasion de sensibiliser les bénéficiaires aux avantages des services dématérialisés mis à leur disposition. A travers cette action de proximité, la CNR entend renforcer l'utilisation des outils numériques et encourager les retraités à recourir davantage aux prestations accessibles en ligne. L'accompagnement assuré au niveau de l'agence vise, par ailleurs, à garantir une meilleure compréhension du fonctionnement de l'application et de ses différentes fonctionnalités.

Le directeur de la CNR d'Oran a enfin invité les retraités et les ayants droit à télécharger l'application « Takaoudi » et à exploiter les différentes prestations accessibles à distance. Cette démarche devrait contribuer à réduire les déplacements, à limiter les files d'attente dans les agences et à fluidifier la prise en charge des dossiers.

D'Oran, Brahim Mazi

NÉGOCIATIONS ÉTATS-UNIS–IRAN

Une trêve sous tension et des lignes rouges qui se durcissent

Les négociations entre les États-Unis et l'Iran avancent sous la forme d'un accord intérimaire très fragile. Les principaux blocages concernent le nucléaire, les sanctions et le contrôle stratégique du détroit d'Ormuz. Le processus reste instable, soumis aux pressions régionales et aux contraintes politiques internes des deux pays. Les discussions entre Washington et Téhéran, censées ouvrir une sortie progressive du conflit récent, entrent dans une phase de forte incertitude.

Un mémorandum intérimaire de 60 jours, élaboré avec l'aide de médiateurs régionaux, devait consolider un cessez-le-feu fragile et structurer une reprise du dialogue sur le nucléaire iranien, les sanctions et les avoirs gelés. Mais les dernières modifications introduites par Donald Trump traduisent un durcissement du cadre, révélant un processus diplomatique instable et réversible. L'accord envisagé repose sur une logique de désescalade conditionnelle : maintien temporaire de la trêve, ouverture de négociations techniques sur l'uranium enrichi et mise en place de mécanismes progressifs de dégel des fonds iraniens. Cependant, chaque point de convergence est contrebalancé par des désaccords structurels. Les États-Unis exigent un démantèlement strict des capacités nucléaires militaires, tandis que l'Iran privilégie une conservation partielle de son infrastructure sous supervision internationale. Cette divergence rend l'échéance de 60 jours largement symbolique. Un véritable casse-tête Le point le plus conflictuel reste le détroit d'Ormuz, zone stratégique mondiale. Washington



insiste sur une réouverture totale et non conditionnée de la navigation, alors que Téhéran cherche à conserver un levier de contrôle économique et politique sur ce passage vital. Ce désaccord dépasse la seule question maritime : il cristallise la rivalité sur la souveraineté régionale et l'accès aux flux énergétiques mondiaux, déjà perturbés par le conflit. Sur le plan financier, la question des avoirs iraniens gelés introduit une autre ligne de fracture. Les États-Unis refusent toute forme de transfert direct, privilégiant des mécanismes indirects via des intermédiaires régionaux, tandis que l'Iran conditionne toute avancée à un déblocage substantiel de ses ressources. Cette dimension économique transforme le dossier en une négociation globale où sanctions, reconstruction et sécurité sont étroitement imbriquées. Enfin, la dimension régionale complique encore l'équation. Les tensions impliquant Israël et le Hezbollah, ainsi que la pression intérieure aux États-Unis à l'approche d'échéances électorales, réduisent les marges de compromis. Dans ce contexte, la diplomatie apparaît moins comme une trajectoire linéaire que comme une succession de ruptures contrôlées. L'ensemble du processus reste donc suspendu à des équilibres fragiles, où chaque concession est immédiatement compensée par une exigence nouvelle. **R. I.**

UNION EUROPÉENNE

Vers la suppression de la protection temporaire pour les Ukrainiens

SELON des documents internes du Conseil de l'UE révélés par Euractiv, les États membres discutent d'une réforme du statut de protection temporaire. Cette mesure ciblerait spécifiquement les hommes ukrainiens en âge de servir sous les drapeaux. Actuellement, près de 4,3 millions d'Ukrainiens bénéficient de ce régime dans l'Union. Les pays de l'Union européenne envisagent de supprimer le statut de protection temporaire accordé aux hommes ukrainiens en âge d'être appelés sous les drapeaux, rapporte Euractiv, citant des documents internes du Conseil de l'UE. Le régime de protection temporaire a été mis en place en 2022 et permet aux Ukrainiens de résider et de travailler dans les pays de l'UE sans passer par les procédures nationales d'octroi de l'asile. La directive a été prolongée et reste en vigueur jusqu'en mars 2027. Parmi les options étudiées figurent la suppression de ce statut pour les hommes susceptibles d'être mobilisés ainsi que pour les personnes ayant quitté l'Ukraine clandestinement. Plusieurs gouvernements européens s'inquiètent de l'augmentation du nombre d'hommes astreints au service militaire parmi les nouveaux arrivants. Selon Euractiv, certains États estiment qu'une modification des règles en vigueur pourrait servir les intérêts de l'Ukraine, qui rencontre des difficultés malgré la mobilisation forcée. La Commission européenne avait déjà appelé en 2025 les États membres à préparer progressivement la sortie du régime exceptionnel mis en place après le déclenchement du conflit.

Plus d'un million d'hommes ukrainiens dans le collimateur Les discussions sur une éventuelle réforme devraient avoir lieu cette semaine. En mars 2026, 4,33 millions de citoyens ukrainiens bénéficiaient du statut de protection temporaire dans l'Union européenne. D'après Euractiv, la plupart d'entre eux résident en Allemagne (1,27 million de personnes), en Pologne (plus de 961 000) et en République tchèque (environ 379 000). Parmi les bénéficiaires de ce statut, 43,3 % sont des femmes, 30,1 % des enfants et 26,6 % des hommes. Les gouvernements européens modifient de plus en plus leur politique à l'égard des réfugiés ukrainiens. L'Allemagne s'est montrée la plus proactive ces derniers mois : en avril, le chancelier allemand Friedrich Merz s'est déclaré prêt à « coopérer étroitement » avec Kiev sur les questions liées aux citoyens ukrainiens ayant trouvé refuge en Allemagne et à « faciliter leur retour chez eux ». Il a alors affirmé qu'il fallait limiter le nombre d'hommes ukrainiens cherchant asile en Allemagne, en expliquant qu'ils devaient être « là-bas » pour aider leur pays. Plus tôt, en janvier, Merz avait également appelé Kiev à empêcher le départ massif de ses citoyens vers l'Union européenne. Les réfugiés ukrainiens sont confrontés aux mêmes problèmes dans d'autres pays européens. Depuis juin dernier, le Royaume-Uni refuse de plus en plus souvent l'asile aux Ukrainiens, leur recommandant de s'installer dans des régions d'Ukraine jugées « globalement sûres ».

En juillet, l'ambassadeur d'Ukraine à Varsovie a fait état de l'« irritation » des Polonais face à la présence de citoyens ukrainiens. La question n'a pas épargné les États-Unis non plus, où, après l'annulation par le président américain Donald Trump du programme Uniting for Ukraine, lancé par Joe Biden, les réfugiés ukrainiens ont été plongés « dans le désarroi ».

R. I.

HONGRIE

Magyar menace de destituer le président par voie de modification constitutionnelle

LE PREMIER ministre hongrois Péter Magyar exige le départ du président Tamás Sulyok. Fort de la majorité constitutionnelle de son parti Tisza, il menace de modifier la loi fondamentale pour obtenir son départ, tout en assurant privilégier une démission volontaire à une destitution forcée. Le Premier ministre hongrois Péter Magyar a déclaré que le gouvernement proposerait des amendements à la Constitution et obtiendrait la démission du président Tamás Sulyok si celui-ci ne démissionnait pas de son plein gré, rapporte Bloomberg, citant une déclaration faite après une rencontre avec Tamás Sulyok. Selon l'agence, le parti pro-européen de Magyar, Tisza, dispose d'une majorité constitutionnelle au Parlement, ce qui lui permet d'apporter de sa propre initiative des modifications à la loi fondamentale du pays. Le Premier ministre a indiqué qu'il présenterait prochainement aux députés de son parti un plan d'action concernant la procédure de destitution du président. Magyar a également souligné que la Constitution hongroise prévoit plusieurs options pour la destitution du président. Toutefois, selon lui, le gouvernement ne souhaiterait pas recourir à cette procédure afin de préserver l'autorité de la fonction présidentielle. Au début du mois dernier, Magyar avait donné à Sulyok un délai pour démissionner de son plein gré, délai qui a expiré le 31 mai. Le président a toutefois refusé de quitter ses fonctions. Selon Sulyok, sa décision est motivée par son attachement aux normes constitutionnelles hongroises et européennes, qui exigent qu'il continue d'exercer ses fonctions présidentielles. Le chef du parti Tisza a également lancé un ultimatum aux autres responsables nommés sous le gouvernement de Viktor Orbán. Selon lui, s'ils ne quittent pas leurs fonctions avant le 31 mai, ils seront démis de leurs fonctions par la force. Ces mesures pourraient également concerner le président de la Curie (Cour suprême), le président de l'Administration nationale de la justice, le président de la Cour constitutionnelle et le procureur général. Sulyok a qualifié l'appel à la démission lancé par Magyar de démarche sans fondement juridique, qui ne saurait être étayée par la loi. **R. I.**

SAISON ESTIVALE À BÉCHAR

Ouverture d'une dizaine de piscines

À L'INITIATIVE de la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) de Béchar, une dizaine de piscines relevant de l'Office du Parc Omnisports de la Wilaya (OPOW) ont été ouvertes lundi à travers la wilaya.
L'ouverture officielle de ces espaces de loisirs et de sports s'est déroulée à la piscine olympique, Arroussi Aïssa, en présence des autorités locales, des responsables du secteur de la jeunesse et des sports, ainsi que des représentants de la ligue de wilaya de natation et des clubs locaux de natation et de sports aquatiques.
La wilaya de Béchar dispose, en plus de sa piscine olympique, de plusieurs autres infrastructures similaires, notamment les piscines semi-olympiques de Kenadsa, Béchar, Béni Ounif et Taghit, ainsi que d'autres bassins ouverts au niveau de plusieurs collectivités locales, ont indiqué des responsables de l'OPOW de Béchar.
Un encadrement technique adéquat, composé de maîtres-nageurs hommes et femmes, a été mobilisé pour assurer le bon déroulement des activités de natation au sein de ces structures sportives et de loisirs à travers les différentes communes, a souligné la même source.
Une vaste opération de réaménagement et de maintenance de ces piscines avait été menée à l'initiative du secteur de la jeunesse et des sports, dans le but d'offrir aux jeunes de la région des espaces de détente conformes aux normes de sécurité et d'hygiène, a indiqué le directeur local du secteur, Abdelhalim Hani.
L'ouverture de ces infrastructures contribue ainsi au renforcement des activités sportives et récréatives destinées aux jeunes et aux enfants durant toute la saison estivale, dans un cadre répondant aux exigences de sécurité et d'hygiène, a-t-il ajouté.

R. R.

ILLIZI BOOSTE LE SECTEUR DE LA SANTÉ

Plusieurs structures mises en service

DANS le cadre de la modernisation du secteur de la santé, les services médicaux de l'établissement public hospitalier (EPH) d'Illizi ont été consolidés par la rénovation et l'extension du service de réadaptation fonctionnelle et le lancement du traitement par chimiothérapie.
C'est ce qu'ont annoncé, hier, des responsables de l'établissement hospitalier.
Inscrits au titre des efforts d'amélioration des prestations de santé et le rapprochement des prestations médicales du citoyen pour une bonne prise en charge des malades, ces opérations ont porté sur la réhabilitation et l'extension, selon des normes modernes, du service de réadaptation fonctionnelle.
L'initiative entre dans le cadre d'un programme visant la modernisation des structures de l'hôpital et l'amélioration des conditions de travail des corps médical et paramédical, grâce à l'installation de nouveaux équipements.
L'hôpital enregistre aussi l'organisation de la première séance de traitement par chimiothérapie, dans de bonnes conditions d'organisation et l'accompagnement des malades durant les phases de traitement pour leur épargner le déplacement vers d'autres wilayas pour ce type de soins.
Ces acquis sont de nature à promouvoir les prestations médicales et la prise en charge des malades, ont souligné les responsables de l'EPH, avant de saluer les efforts du staff médical et paramédical et des autres acteurs associés à la réussite de ces actions.

R. R.

SALON NATIONAL DE L'ENFANT À CONSTANTINE

Divers activités aux programmes

La première édition du Salon national de l'enfant, de la mère et de la famille « SV Child Expo » a été inaugurée lundi à la Maison de la Culture Malek-Haddad de Constantine, avec la participation d'exposants et d'institutions activant dans les domaines de l'enfance, de l'éducation, des loisirs et de la santé.



En marge de l'ouverture de cette manifestation, conçue comme un espace privilégié alliant découverte, apprentissage et divertissement au profit des enfants et de leurs familles, le directeur de l'établissement « Sara Voice » et organisateur du salon, Ahmed Ben Khelaf, a indiqué à l'APS que cet événement, qui se déroule sur quatre jours, se veut une plateforme interactive à vocation éducative et culturelle réunissant des organismes nationaux dédiés à l'enfant, à la mère et à la cellule familiale. Il a précisé que le programme comprend, notamment des ateliers de robotique encadrés par des spécialistes, ainsi qu'une expérience intitulée « Le Petit Entrepreneur », destinée à initier les enfants à l'esprit d'entreprise, à stimuler leur créativité et à développer leur sens de l'initiative. Le salon propose également un riche éventail d'activités, parmi lesquelles des spectacles de théâtre pour enfants, des animations mettant en scène des mascottes géantes, des prestations de magie et d'illusion, ainsi que des espaces ludiques spécialement aménagés pour les plus jeunes.
Diverses activités interactives viennent compléter cette programmation pensée pour répondre aux attentes des familles.
Les organisateurs ont par ailleurs aménagé plusieurs pavillons thématiques consacrés à l'univers de l'enfant et de la famille, mettant en valeur des services, produits et initiatives liés à l'éducation, au divertissement et à la santé, tout en réservant de nombreuses surprises aux visiteurs durant toute la durée du salon. M. Ben Khelaf a souligné que l'ensemble des spectacles, ateliers et activités proposés sont entièrement gratuits, affirmant que l'ambition de cette manifestation est de créer une véritable « cité de l'enfant », offrant un cadre sécurisé, éducatif et récréatif où les jeunes visiteurs peuvent s'épanouir pleinement.
Cette première journée a enregistré une affluence remarquable d'enfants accompagnés de leurs parents, venus de Constantine ainsi que de plusieurs wilayas voisines, témoignant de l'intérêt suscité par la diversité et la qualité des activités proposées.

R. R.

UNE CARAVANE MÉDICALE SILLONNE BORDJ BADJI-MOKHTAR

Le Croissant-Rouge en action

DANS le cadre des efforts d'amélioration des prestations de santé et leur rapprochement du citoyen, une caravane médicale pluridisciplinaire du Croissant-Rouge algérien (CRA) sera organisée du 2 au 6 juin dans la wilaya de Bordj Badji-Mokhtar.
La caravane de solidarité, qui couvrira les deux communes de la wilaya, à savoir Bordj Badji-Mokhtar et Timiaouine, regroupe neuf praticiens représentant huit spécialités, en l'occurrence la dermatologie, la cardiologie, la médecine interne, la gynécologie-obstétrique, la chirurgie orthopédique, la chirurgie urologique, l'oto-rhino-laryngologie, ainsi que la médecine générale, a précisé le coordinateur de la caravane, Mehdi Belaouer.
La caravane entamera ses activités depuis l'établissement public hospitalier mixte Tati-Ghali dans la commune chef-lieu de wilaya, avant de se rendre jeudi prochain à la polyclinique 1er-Novembre dans la commune de Timiaouine (150 km à l'est de Bordj Badji-Mokhtar).
La localité d'Abane-Ramdane (50 km à l'est de Bordj Badji-Mokhtar) bénéficiera également d'une intervention sur le terrain comprenant des examens et des onsultations médicales ainsi que la distribution de médicaments, sachant que quelque 9.000 unités de médicaments ont été consacrées aux habitants de la région.
Cette caravane médicale a pour objectif de rapprocher les prestations de santé spécialisées des citoyens, d'assurer des examens et des consultations médicales, de prendre en charge les cas de pathologies, et de prodiguer des conseils et recommandations sanitaires, au profit notamment des habitants des zones éloignées.
L'initiative intervient dans le cadre du renforcement de l'action de solidarité ainsi que de l'amélioration de l'accès aux soins pour les habitants des zones éloignées.

R. R.

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANCE

«7/7 Ma Culture» : Une semaine pour éveiller les imaginaires

Le coup d'envoi de la manifestation « 7/7 Ma Culture » marquant les célébrations de la Journée mondiale de l'enfance, le 1er juin, a été donné ce lundi à travers les différentes structures culturelles du pays. Prévue jusqu'au 7 du mois, la manifestation a été placée cette année sous le slogan «La Culture, l'Imagination et le Partage». Le rendez-vous mobilise les principales institutions culturelles du pays autour d'un programme riche en activités éducatives, artistiques et récréatives destinées aux enfants.



Durant sept jours, bibliothèques, musées, théâtres, salles de cinéma, maisons de la culture, écoles d'art et sites patrimoniaux ouvriront gratuitement leurs portes aux enfants et à leurs familles. L'objectif étant de faire des espaces culturels des lieux de découverte, d'apprentissage et de créativité, tout en favorisant l'accès des plus jeunes à la Culture avec un grand C.

Parmi les temps fort de la manifestation, l'opération «Mon Livre», consacrée à la promotion de la lecture. La Bibliothèque nationale ainsi que les bibliothèques publiques à travers le pays accueilleront des ateliers de lecture, d'écriture et de dessin encadrés par des auteurs et des animateurs spécialisés. Pour encourager les jeunes lecteurs, il est prévu d'offrir un livre à chaque enfant visitant la Bibliothèque nationale durant cette semaine. Le conte sera également à l'honneur avec l'opération «Le Conte voyage», organisée en partenariat avec la Société d'exploitation des tramways (Setram). Des conteurs investiront les rames de tramway dans plusieurs villes du pays afin de proposer aux enfants des séances de narration et de découverte. Des ouvrages adaptés à leur âge seront également mis à leur disposition, histoire de transformer un trajet en une véritable expérience culturelle.

PATRIMOINE, CINÉMA ET SPECTACLE VIVANT

Le patrimoine national occupera une place importante dans cette semaine de célébration. À travers le programme «Mon Patrimoine», les musées nationaux, les parcs culturels et plusieurs sites archéologiques classés au patrimoine mondial accueilleront gratuitement les enfants et leurs familles. Des visites guidées et des animations historiques sont notamment prévues au Mausolée royal de Maurétanie à Tipasa ainsi qu'au Mausolée d›Imedghassen à Batna. Le cinéma prendra également part à cette dynamique à travers le programme «Mon Spectacle». Des projections gratuites seront organisées dans les salles publiques, notamment dans les régions du Grand Sud. À Alger, le Musée du cinéma accueillera la manifestation «7 jours de cinéma pour enfants», ce qui va offrir aux jeunes participants l'occasion de rencontrer de jeunes acteurs, réalisateurs et créateurs ayant participé à des productions cinématographiques et télévisuelles nationales. Les théâtres et maisons de la culture proposeront pour leur part des spectacles destinés au jeune public, ainsi que des visites guidées des coulisses et des ateliers d'initiation à la pratique théâtrale. Les arts plastiques ne sont pas en reste avec le programme «Ma Créativité», qui prévoit des ateliers de dessin, de peinture et de création dans les écoles d'art et les musées spécialisés.

Des concours seront également organisés à travers les différentes wilayas participantes afin de permettre aux enfants de mettre en valeur leurs talents artistiques et culturels.

A. B.

KHENCHELA

Décès de l'écrivain et chercheur en patrimoine amazigh Mohamed Salah Ounissi



L'ÉCRIVAIN et chercheur en patrimoine amazigh, Mohamed Salah Ounissi s'est éteint dimanche en son domicile familial de Khenchela à l'âge de 77 ans, ont annoncé ses proches.

Le défunt Mohamed Salah Ounissi était l'un des plus éminents chercheurs en patrimoine amazigh. Auteur de 15 ouvrages et de deux dictionnaires en tamazight, en arabe et en français, il avait animé de nombreuses émissions de radio visant à enseigner aux jeunes générations les règles et les fondements de la langue amazighe dans le dialecte chaoui. L'œuvre du défunt regorge de nombreux ouvrages, dictionnaires et recueils de poésie, parmi lesquels ‹›Aissa El Djarmouni, pionnier de la chanson chaouie››, ‹'Les racines de la musique Aurésienne››, ‹'Les Aurès : culture et histoire››, ‹›Aksel az-Dihya›› (Aksel et Dihya), ‹›Thamthna Noumenzou›› (pluie d'automne), ainsi que des proverbes et des maximes populaires des Aurès.

Il avait également reçu, en 2018, une distinction du Haut commissariat à l'amazighité et, en 2025, une distinction lors du Festival national de la musique et de la chanson chaouies.

R. C.

DESTINÉ AUX SCÉNARISTES DE COURTS MÉTRAGES

Atelier sur l'écriture du 19 au 28 juillet à Alger

L'AGENCE algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) organise, du 19 au 28 juillet prochain à Alger, un atelier intensif sur l'écriture et le perfectionnement du scénario au profit de porteurs de projets de films courts métrages, indique cet établissement public dans un communiqué.

Les candidats souhaitant participer à cet atelier, prévue à «Dar Abdeltif», sont invités à soumettre leurs projets avant le 25 juin prochain, via un formulaire électronique accessible sur le compte officiel de l'ARRC sur les réseaux sociaux.

Six projets seront sélectionnés pour participer aux ateliers d'écriture et de développement du scénario dont les porteurs bénéficieront d'un accompagnement artistique et technique du scénariste et réalisateur algérien Rabah Slimani, précise la même source.

R. C.

CONSTANTINE

Trois clubs de cinéma pour initier les jeunes au 7e art

LA DIRECTION de la Jeunesse et des Sports de Constantine a lancé trois clubs de cinéma destinés aux jeunes au niveau de plusieurs structures relevant du secteur. L'initiative s'inscrit dans le cadre des efforts visant à promouvoir les activités culturelles et artistiques auprès des jeunes de la région et à développer leur intérêt pour le 7e art.

Les nouveaux clubs ont été installés au sein des maisons de jeunes des cités Filali et Boumerzoug, dans la commune de Constantine, ainsi qu'à la maison de jeunes de la localité d'El Guerrah, dans la daïra d'El Khroub.

Selon le directeur de la Jeunesse et des Sports de la wilaya, Lahcen Laâdjadj, ces espaces aspire à encourager l'expression artistique des jeunes, à renforcer leur culture cinématographique et surtout à leur offrir un cadre d'apprentissage et d'échange autour du cinéma.

Les clubs proposeront aussi un programme varié comprenant des projections de films, des ateliers d'initiation aux techniques cinématographiques, des séances de critique et d'analyse d'œuvres ainsi que des rencontres et débats consacrés aux productions nationales et internationales. Les jeunes adhérents pourront également découvrir les différentes étapes de la production audiovisuelle et s'initier aux métiers liés au cinéma.

Par ailleurs, ces espaces accueilleront enmarge de la manifestation cinématographique, d'autres activités culturelles, notamment des représentations théâtrales, des ateliers d'écriture de scénarios et des sessions de formation destinées à développer les capacités créatives et artistiques des participants.

A. B.

PRÉPARATION MONDIAL 2026/PAYS-BAS-ALGÉRIE

Petković assume : “Zidane n’est pas encore prêt, mais ...”

C’est l’un des sujets brûlants des préparatifs de l’équipe d’Algérie en vue de sa cinquième participation à la Coupe du monde. Interrogé sur le cas de Luca Zidane, Vladimir Petković a tenu à clarifier la situation du gardien de Grenade, jouant la carte de la transparence, estimant qu’il n’est pas encore totalement prêt, tout en se voulant rassurant sur son évolution



En conférence de presse ce dimanche après-midi, le sélectionneur national a été questionné sur les critères de ses choix pour la liste des joueurs appelés à disputer le Mondial 2026. Lors de ses précédentes conférences de presse, le message du technicien helvético-bosnien a été clair quant à ses choix : seuls les joueurs pleinement aptes physiquement auront leur place dans le groupe amené à s’envoler pour les États-Unis.

Dans ce contexte, le cas de Luca Zidane interroge. Touché récemment au niveau du menton et contraint de jouer avec un masque protecteur, le fils de la légende Zinédine Zidane a malgré tout été retenu dans la liste. « Je sais que Zidane n’est pas encore prêt. C’est pour cela que la liste a tardé à être dévoilée », a reconnu Petković. Le sélectionneur s’est toutefois montré optimiste quant à son rétablissement : « Il aura tout le temps de l’être d’ici le premier match de la Coupe du monde. Il y travaille. »

En cas de contretemps, le staff technique semble avoir anticipé la situation en convoquant le gardien du MCA, Abdelatif Ramdane, en solution de secours.

UN FORFAIT SE PRÉCISE

À deux jours du match amical entre l’Algérie et les Pays-Bas, tout porte à croire que Vladimir Petkovic devra se passer d’un élément important de son effectif. Hicham Boudaoui semble en effet se diriger vers un forfait pour cette première rencontre de préparation à la Coupe du Monde 2026.

Dimanche, en conférence de presse, le sélectionneur des Fennecs s’était pourtant montré rassurant concernant l’état de santé de son milieu de terrain. Victime d’un choc à la tête lors d’une rencontre avec son club, Boudaoui était soumis au protocole commotion mis en place par la FIFA : « Boudaoui était le seul problème auquel nous avons dû faire face la semaine dernière, et l’on peut dire qu’il est désormais réglé. Il y a le protocole commotion de la FIFA, qui impose une période de repos de sept jours après le coup qu’il a reçu à la tête. Cette période de repos est terminée, les résultats sont positifs, et il reprendra les entraînements avec nous aujourd’hui. »

Une heure après cette déclaration, le joueur a effectivement participé à la séance d’entraînement des Verts. Toutefois, sa présence sur le terrain a été de courte durée. Le milieu de terrain a quitté le groupe avant la fin de la séance pour poursuivre un travail spécifique en compagnie du préparateur physique de la sélection.

=====Pourquoi la Bolivie

En conférence de presse ce dimanche après-midi, le sélectionneur national Vladimir Petković a dévoilé la liste des joueurs retenus pour défendre les couleurs de l’Algérie, à l’occasion de sa cinquième participation à une Coupe du monde. L’occasion également d’évoquer les préparatifs des Verts en vue du rendez-vous planétaire organisé aux États-Unis, au Canada et au Mexique.

Face aux médias nationaux, le technicien helvético-bosnien a ainsi officialisé une liste composée de 26 joueurs, accompagnés d’un gardien de but supplémentaire en cas de besoin. Au-delà de cette annonce attendue, Petković a également exposé la philosophie de préparation qu’il a adoptée en vue du Mondial 2026.

Ainsi, le sélectionneur national a notamment mis en avant l’importance des matchs amicaux programmés avant l’échéance mondiale, à commencer par la confrontation face aux Pays-Bas, le 3 juin prochain, considérée comme un test de haut niveau. « Le match face aux Pays-Bas sera un bon test pour préparer une rencontre face à une équipe du calibre de l’Argentine. Ce sera un match de souffrance, un scénario que nous prévoyons face à l’Albiceleste. L’amical de Rotterdam sera d’ailleurs le dernier de notre préparation générale, avant d’entamer la dernière ligne droite, celle d’une préparation plus spécifique », a-t-il expliqué.

Dans cette logique, la rencontre face à la Bolivie, prévue le 10 juin prochain à Kansas City, aux États-Unis, prend tout son sens dans le plan de préparation des Verts. « Le match face à la Bolivie nous permettra d’entamer la dernière phase de notre préparation. Une fois sur place, nous dirons basta à la préparation générale et entrerons pleinement dans l’atmosphère du Mondial, que ce soit sur le plan du climat ou du style de jeu sud-américain, notamment en vue de la confrontation face à l’Argentine. Je ne voulais pas encore un match de souffrance (par là, j’entends une situation où l’équipe serait trop contrainte dans le jeu, NDLR). Et bien sûr, ce sera l’occasion de donner beaucoup de minutes à plusieurs joueurs », a-t-il ajouté.



UN ENTRAÎNEMENT DEVANT PLUS DE 7000 SUPPORTERS À BARAKI

Comme prévu, l’équipe nationale a effectué hier une séance d’entraînement ouverte au public au stade Nelson-Mandela de Baraki.

Le rendez-vous était fixé à 17h et ils étaient plus de 7000 supporters à avoir répondu présents pour venir découvrir de près les joueurs de Vladimir Petkovic avant le grand départ en Hollande puis vers les États-Unis. Des jeunes mais aussi des familles ont fait le déplacement dans une ambiance festive, alors que les portes du stade ont été largement ouvertes au public. Les supporters ont pu approcher les 27 joueurs retenus par le sélectionneur national et partager un moment rare avec les Verts. Bien avant le début de la séance, les tribunes ont vibré au rythme des chants et des chansons dédiées à la sélection nationale.

Une atmosphère chaleureuse qui a accompagné l’entrée des joueurs sur la pelouse sous les applaudissements du public. Sur le terrain, le staff technique a programmé une séance complète.

Après les traditionnels échauffements, les joueurs ont enchaîné plusieurs ateliers techniques et physiques, avant une séance de tirs qui a particulièrement animé la fin de l’entraînement. Les attaquants se sont montrés très efficaces devant le but, mettant les 4 gardiens à rude épreuve sous les encouragements des supporters. Cette communion entre les Verts et leur public a permis d’assouvir quelque peu la soif des fans algériens, impatients de retrouver leur équipe nationale. Une occasion d’autant plus importante que les hommes de Petkovic ne vont pas pouvoir se produire en Algérie avant leur voyage pour la Coupe du monde 2026.

Lourde défaite pour un futur adversaire de l’Algérie

À QUELQUES jours du coup d’envoi de la Coupe du monde 2026, la Jordanie, future adversaire de l’Algérie dans le groupe J, a connu une préparation compliquée en s’inclinant lourdement face à la Suisse (4-1), dimanche à Saint-Gall. Une défaite qui met en lumière certaines lacunes de la sélection dirigée par Jamal Sellami, appelée à disputer le premier Mondial de son histoire.

Face à une équipe suisse également qualifiée pour la phase finale, les Jordaniens ont pourtant affiché de bonnes intentions durant les premières minutes. Mais la solidité helvétique a fini par faire la différence. Breel Embolo a ouvert le score à la 28e minute sur penalty, avant que Dan Ndoye ne double la mise quelques instants plus tard. Juste avant la pause, le capitaine Granit Xhaka a aggravé la marque sur un second penalty, permettant à la Suisse de rejoindre les vestiaires avec une confortable avance de trois buts.

Au retour des vestiaires, la Jordanie a montré un meilleur visage. Portés par Mousa Al-Tamari, l’un des joueurs les plus dangereux de l’équipe, les Jordaniens sont parvenus à réduire l’écart grâce à Odeh Al-Fakhouri à la 52e minute. Un sursaut qui a laissé entrevoir une réaction, mais les hommes de Sellami ont rapidement été rattrapés par leurs difficultés défensives.

À onze minutes de la fin, Christian Fassnacht a inscrit le quatrième but suisse, scellant définitivement le sort de la rencontre. Les nombreux changements effectués par les deux sélectionneurs n’ont pas modifié la physionomie d’un match largement maîtrisé par les Helvètes.

Cette défaite constitue un avertissement pour la Jordanie avant son entrée en lice au Mondial. Placée dans un groupe particulièrement relevé avec l’Algérie, l’Argentine et l’Autriche, la sélection jordanienne devra rapidement corriger ses imperfections si elle souhaite créer la surprise lors de cette première participation historique à la plus prestigieuse des compétitions internationales.

LIGUE 1 (MISE À JOUR) USMA-CRB

Le Chabab vise la C 1

Le derby algérois entre l'USM Alger et le CR Belouizdad, prévu mardi au stade olympique du 5-Juillet (20h00), comptant pour la mise à jour de la 26e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, sera très important pour le Chabab, engagé dans une course à la qualification pour la prochaine Ligue des champions.



Si l'affiche pourrait, à première vue, donner l'impression d'un match sans véritable enjeu, la réalité est tout autre, notamment pour le CRB.
Le club belouizdadi (3e, 51 pts) accuse un retard d'une unité seulement sur la JS Saoura, deuxième avec 52 points. Une victoire dans ce derby lui permettrait de s'emparer de la place de dauphin et de se rapprocher de son objectif de fin de saison: accompagner le MC Alger, déjà sacré champion, en Ligue des champions la saison prochaine.
Les Rouge et Blanc sont déterminés à terminer la saison en force. Il faut dire que depuis leur victoire face au MCO, l'objectif d'une qualification en Ligue des champions est redevenu plus que jamais d'actualité. En effet, le CRB est revenu à un seul point de son principal concurrent pour la deuxième place, la JSS. Avec un match en retard à disputer par rapport aux Sudistes, les Belouizdadis ont toutes les cartes en main pour décrocher une nouvelle participation à la plus prestigieuse des compétitions africaines des clubs.
Cependant, cela passe impérativement par une victoire demain face à l'USMA au stade du 5-Juillet. Les Rouge et Noir n'ont plus grand-chose à jouer en cette fin de saison. Ils ne sont concernés ni par la lutte pour le maintien ni par celle pour le podium, tout en ayant déjà assuré leur participation à la Coupe de la CAF la saison prochaine. Du côté du CRB, c'est avec un groupe presque au complet que sera abordée cette rencontre. Les trois joueurs touchés lors du match face à l'ESBA, à savoir Khacef, Laouafi et Boukhanchouche, ont repris les entraînements normalement et seront disponibles pour ce derby. Le Chabab disposera donc de toutes ses armes pour tenter de décrocher les trois points et s'emparer de cette deuxième place, qui le rapprochera davantage d'une qualification directe pour la prochaine édition de la Ligue des champions. Le Chabab abordera ce rendez-vous dans de bonnes dispositions après avoir enchaîné deux succès de rang à domicile face au MC Oran (3-1), puis à l'ES Ben Aknoun (3-1). Les coéquipiers de l'attaquant tunisien Mohamed Ali Ben Hammouda tenteront ainsi de réaliser la passe de trois et de maintenir la pression sur leur concurrent direct dans le sprint final.
En face, l'USMA (10e, 36 pts) cherchera avant tout à réagir après deux revers consécutifs enregistrés en déplacement contre l'USM Khenchela (2-1) et leMB Rouissat (1-0). Les «Rouge et Noir» auront à coeur de se racheter devant leurs supporters afin d'améliorer leur classement et de conclure l'exercice sur une note positive.
Malgré une position modeste au classement, les «Usmistes» peuvent se targuer d'avoir réalisé un prestigieux doublé (Coupe de la Confédération africaine et Coupe d'Algérie). L'USMA disputera un ultime match de mise à jour, jeudi prochain, en déplacement contre l'ES Ben Aknoun (17h00), dans le cadre de la 28e journée.

MONDIAL 2026

Une somme importante pour les clubs algériens

LA COUPE du Monde 2026 ne profitera pas uniquement aux joueurs appelés à représenter leur sélection. Les clubs des internationaux retenus bénéficieront eux aussi d'une compensation financière versée par la FIFA pour la mise à disposition de leurs joueurs durant la compétition. En Algérie, les 26+1 joueurs convoqués par Vladimir Petkovic sont issus de 25 clubs différents. Parmi eux figurent trois pensionnaires de la Ligue 1 Mobilis : l'USMA, la JSK et le MCA, ce dernier n'étant toutefois représenté que par un joueur réserviste.
Comme l'a rappelé la FIFA, les clubs dont les joueurs participent à la Coupe du Monde perçoivent une indemnité estimée à environ 11 000 dollars par joueur et par jour. Désormais que la liste définitive des Fennecs est connue, il est donc possible d'identifier les clubs qui bénéficieront de ce dispositif.
Si cette indemnité peut paraître relativement modeste pour les grandes formations européennes, elle représente en revanche une source de revenus particulièrement intéressante pour les clubs algériens. L'USM Alger est le principal bénéficiaire de cette répartition. Grâce aux convocations d'Oussama Benbot et d'Achref Abada, le club algérois devrait percevoir près de 500 000 dollars au total.
De son côté, la JS Kabylie profitera également de la présence de Zinedine Belaïd dans la liste finale des Fennecs. Le club kabyle devrait ainsi toucher environ la moitié de la somme perçue par l'USMA. À noter que ces montants pourraient encore augmenter si l'Algérie franchit la phase de groupes.
Le MC Alger se trouve dans une situation différente. Bien qu'Abdellatif Ramdane fasse partie du voyage avec la sélection nationale, le gardien n'a été retenu qu'en tant que réserviste et ne figure donc pas dans la liste finale des 26 joueurs officiellement inscrits pour la Coupe du Monde 2026.
Dans ces conditions, le MCA ne pourra pas bénéficier de l'indemnité versée par la FIFA. Le club algérois ne pourrait prétendre à cette compensation que dans l'hypothèse où Ramdane intégrerait officiellement la liste finale pour remplacer un joueur forfait au cours de la compétition.



U23

Saïfi dévoile une liste de 25 joueurs avec plusieurs nouveautés

L'ÉQUIPE d'Algérie U23 effectuera un nouveau rassemblement à l'occasion de la fenêtre FIFA du mois de juin. Ce stage sera ponctué par deux rencontres amicales face à la Mauritanie, prévues les 5 et 9 juin au stade du 19 Mai 1956 d'Annaba.
Pour cette échéance, le sélectionneur Rafik Saïfi a dévoilé une liste de 25 joueurs. Parmi eux, 14 évoluent à l'étranger, confirmant la volonté du staff technique de poursuivre l'évaluation de plusieurs profils en vue des prochaines échéances.
Cette liste est également marquée par la présence de plusieurs nouveaux visages, à l'image de Matheo Guendez (AS Nancy), Samy Merzouk (LOSC Lille), Rayan Kolli (Queens Park Rangers), Kail Boudache (OGC Nice), Yacine Chaib (Olympique Lyonnais), Willsem Boussaid (LB Châteauroux) et Hilan Hamzaoui Slimani (Olympique de Marseille).
Ce rassemblement de juin revêt une importance particulière puisqu'il s'agira du dernier stage de préparation avant le début des qualifications pour la Coupe d'Afrique des Nations U23. Cette compétition continentale servira également de tournoi qualificatif pour les Jeux olympiques de Los Angeles 2028, objectif majeur de l'équipe d'Algérie U23 au cours des prochains mois. Les deux rencontres face à la Mauritanie permettront ainsi au sélectionneur Rafik Saïfi d'effectuer une ultime revue d'effectif avant le lancement des échéances officielles.

CAN U17

Un arbitre algérien désigné pour la finale Sénégal-Tanzanie

LA CONFÉDÉRATION africaine de football (CAF) a désigné l'arbitre international algérien Mohamed Rafiq Aouina pour diriger la finale de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) U17, qui opposera le Sénégal à la Tanzanie mardi à partir de 20h00. Aouina sera assisté de son compatriote Yacine Ouerd Benslama en qualité de 1er assistant, ainsi que du Tunisien Yassine Saâdaoui en qualité de 2e assistant. C'est ce qu'a indiqué ce dimanche la Fédération algérienne (FAF) dans un communiqué. Quant au quatrième arbitre, ce sera le Camerounais Willy Stéphane Ngah. Il est important de rappeler au passage que l'arbitre international algérien Mohamed Rafiq Aouina, qui officie régulièrement en Ligue 1 et dans les compétitions continentales de la CAF, fait partie des meilleurs directeurs de jeu approuvés par la FIFA. Il s'est notamment illustré en tant qu'arbitre central lors de plusieurs rencontres continentales. Il y a lieu de rappeler qu'en demi-finales de cette compétition continentale, le Sénégal a éliminé le Maroc aux tirs au but (7-6, temps réglementaire : 1-1), alors que la Tanzanie a éliminé l'Égypte, également aux tirs au but (4-3, temps réglementaire : 0-0). Et toujours en rappel, la sélection algérienne a été éliminée, pour sa part, en quart de finale, après sa défaite devant les Tanzaniens (3-3, aux TAB : 3-4).

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE
OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT
NIF : 000116001715484
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°...34..... /MOD/ONA/2026

L'Office National de l'Assainissement lance un Appel d'Offres National ouvert avec exigence de capacités minimales, en vue de retenir une entreprise ou groupement d'entreprises pour la réalisation du projet « Travaux de réalisation d'un système de traitement tertiaire au niveau de la station d'épuration des eaux usées de la ville de RELIZANE (WILAYA DE RELIZANE) ». D'une capacité de 180 000 EH, soit un débit de 21 600 m3/j. Le type de procédé installé au niveau de la STEP est à boue activée a faible charge, elle assure la protection du milieu récepteur « Oued SFA ».

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Pour que l'offre soit éligible, les soumissionnaires doivent répondre aux conditions minimales d'éligibilité suivantes, et ce conformément à l'article N°5 de l'instruction aux soumissionnaires:

1. Soumissionnaire seul :

Première condition C1 : Capacités professionnelles

Les soumissionnaires seuls doivent obligatoirement disposer d'un certificat de qualification et de classification professionnelle, **catégorie VI** ou plus, valide à la date d'ouverture des plis, dans le domaine de l'hydraulique, selon les codes :

34-708 relatif au traitement et épuration des eaux.

Ou

34-705 relatifs aux travaux d'évacuation des eaux usées et **34-709** relatif aux équipements électriques, électromécaniques et hydrauliques.

Deuxième condition C2 : Capacités financières

Les soumissionnaires seuls doivent avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen, des trois meilleures années d'exercice sur les cinq dernières années (2020, 2021, 2022, 2023,2024), supérieur ou égal à 90 000 000 DA. Sur présentation des bilans financiers déposées auprès de l'Administration Fiscale.

Troisième condition C3 : Capacités techniques

Avoir réalisé ou participé à la réalisation du Génie civil ou la fourniture et montage des équipements de :

- Une (01) station d'épuration des eaux usées de type biologique (par boues activées ou par lagunage aérée) ;

Ou

- Une station de traitement d'eau potable ou de déminéralisation ou de dessalement d'eau de mer (les monoblocs ne sont pas admis).

Ou

- Un système de collecte des eaux usées ou un système d'alimentation d'eau potable comprenant au minimum une (01) station de relevage ou de pompage.

NB :

La condition C3 doit être justifiée par des attestations de bonne exécution qui comportent les caractéristiques techniques ou les informations sollicitées, délivrées par les Maîtres d'Ouvrage concernés.

Dans le cas où le projet de référence a été réalisé par un groupement momentané d'entreprises, l'attestation y afférente sera accompagnée du protocole d'accord notarié relatif au projet de référence en question.

2. Soumissionnaire en groupement :

Première condition C1 : Capacités professionnelles

➢ **Le chef de file** :

Le membre majoritaire du groupement est considéré comme le Chef de file, doit répondre à la condition suivante :

Le chef de file doit obligatoirement disposer d'un certificat de qualification et de classification professionnelle, **catégorie VI** ou plus, valide à la date d'ouverture des plis, dans le domaine de l'hydraulique, selon les codes :

34-708 relatif au traitement et épuration des eaux,

Où

34-705 relatif aux travaux d'évacuation des eaux usées et **34-709** relatif aux équipements électriques, électromécaniques et hydrauliques.

➢ **Les membres du groupement :**

Les membres du groupement doivent disposer d'un certificat de qualification et de classification professionnelle**, catégorie V** au minimum, valide à la date d'ouverture des plis, dans le domaine de l'hydraulique, selon les codes :

34-708 relatif au traitement et épuration des eaux.

Ou

34-705 relatif aux travaux d'évacuation des eaux usées et **34-709** relatif aux équipements électriques, électromécaniques et hydrauliques.

Deuxième condition C2 : Capacités financières

Le groupement dans sa globalité doit avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen des trois meilleures années d'exercice sur les cinq dernières années (2020,2021, 2022, 2023 et 2024), supérieur ou égal à 90 000 000 DA. Sur présentation des bilans financiers déposées auprès de l'Administration Fiscale.

NB :

- Le chiffre d'affaires moyen de chaque membre du groupement représente la moyenne des trois meilleures années d'exercice sur les cinq dernières années (2020, 2021, 2022,2023 et 2024).

Troisième condition C3 : capacités techniques

➢ **Le groupement dans sa globalité doit répondre à la condition C3.**

Avoir réalisé ou participé à la réalisation du Génie civil ou la fourniture et montage des équipements de :

- Une (01) station d'épuration des eaux usées de type biologique (par boues activées ou par lagunage aérée) ;

Ou

- Une station de traitement d'eau potable ou de déminéralisation ou de dessalement d'eau de mer (les monoblocs ne sont pas admis).

Ou

- Un système de collecte des eaux usées ou un système d'alimentation d'eau potable comprenant au minimum une (01) station de relevage ou de pompage.

NB :
La condition C3 doit être justifiée par des attestations de bonne exécution qui comportent les caractéristiques techniques ou les informations sollicitées, délivrées par les Maîtres d'Ouvrage concernés.
Dans le cas où le projet de référence a été réalisé par un groupement momentané d'entreprises, l'attestation y afférente sera accompagnée du protocole d'accord notarié relatif au projet de référence en question.
Le retrait du Cahier des charges se fera sur présentation d'un reçu de virement d'un montant de trente-cinq mille (35 000) Dinars Algériens au compte N°00300638301141300058 ouvert auprès de la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural - Agence Birkhadem.

Dans le cas d'un groupement momentané d'entreprises, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant dument désigné sauf stipulation contraires dans la convention de groupement.
Tout soumissionnaire doit fournir une caution de soumission d'un montant supérieur à un-pour-cent (1%) du montant de son offre financière si l'offre dépasse un (01) milliard de Dinars Algérien.

Cette caution doit être émise par une banque de droit Algérien ou la caisse de garantie des Marchés Publics. Dans le cas d'un groupement la caution de soumission doit être émise au nom du mandataire du groupement.

Le Cahier des charges pourra être retiré dès parution du présent avis d'appel d'offres auprès du bureau des marchés de l'Office National de l'Assainissement (ONA).

Sis au Carrefour Sidi Arcine - Route de Baraki- Alger.

BUREAU DES MARCHES

Les offres doivent comporter, un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière insérées dans des enveloppes séparées et cachetées portant la dénomination du soumissionnaire, et ce conformément à **l'article 18** de l'instruction aux soumissionnaires.

Ces trois enveloppes seront mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme qui comporte la mention suivante :

« À N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°********/ MOD/ ONA / 2026**
TRAVAUX DE REALISATION D'UN SYSTEME DE TRAITEMENT TERTIAIRE AU NIVEAU DE LA STATION D'EPURATION DES EAUX USEES DE LA VILLE DE RELIZANE (WILAYA DE RELIZANE)

La durée accordée aux soumissionnaires pour la préparation des offres est de Trente (30) jours à partir de la première publication de l'avis d'appel d'offres sur les quotidiens nationaux de la presse écrite diffusés au niveau national ou le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) ou la presse électronique agrées Ou le portail électronique des marchés publics.

La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres Avant 12 H, le dépôt des offres se fera au niveau du bureau des marches de la Direction Générale de l'ONA.

La date et l'heure d'ouverture des plis correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à 13 h 30 au siège de la Direction Générale de l'Office National de l'Assainissement.

Si le dernier jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par tous offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours augmenté de la durée de préparation des offres, compter de la date de la séance d'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 02/06/2026 / ANEP 2616019353**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT
DIRECTION REGIONALE D'ALGER OUEST
CITE DES 540 LOGEMENTS BRAKNI -Bt « D » - WILAYA DE BLIDA
N° Identification fiscale : 000016001405697
A. A. D. L

PROGRAMME DE LOGEMENTS LOCATION-VENTE
CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT
(MAITRISE D'ŒUVRE)
ETUDE ET SUIVI DES TRAVAUX DE REALISATION DE 1000 LOGEMENTS TYPE LOCATION-VENTE EN TCE AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL, PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION SIS A LA COMMUNE DE SIDI AMAR « SITE05 » WILAYA DE TIPAZA « Tranche 300 000 Logements, Zone 02 »
N° 003 / DRAO / -AADL-2026

En application aux dispositions de la Loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, notamment les articles 36, 37, 38 et 39. Et l'article 42, 47 et 48 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant règlementation des marchés publics et des délégations de service public L'AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT « **AADL** » - Direction Régionale ALGER-OUEST, lance un concours national d'architecture restreint (maitrise d'œuvre) **ETUDE ET SUIVI DES TRAVAUX DE REALISATION DE 1000 LOGEMENTS TYPE LOCATION-VENTE EN TCE AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL, PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION SIS A LA COMMUNE DE SIDI AMAR « SITE05 » WILAYA DE TIPAZA «Tranche 300 000 Logements, Zone 02»**

Il s'agit d'un concours national d'architecture restreint (maitrise d'œuvre) objet du cahier des charges, s'adresse aux architectes agréés (inscrits dans le tableau national de l'ordre des architectes et en possession d'un agrément en cours de validité) seul ou en groupement et aux bureaux d'études publics, justifiant les capacités techniques, professionnelles et financières suivantes :

1) CAS DE SOUMISSIONNAIRE SEUL :

a. Capacités professionnelles
- Une copie de l'agrément de l'année en cours, délivré par l'ordre national des architectes.
- Une Copie du registre de commerce portant le code d'architecture pour les bureaux d'études publics.

a. Capacité financière :
Les candidats ou soumissionnaires ayant un chiffre d'affaires égal ou supérieur à **20 000 000,00 DA.**
Il s'agit du chiffre d'affaires cumulé des cinq (05) meilleurs bilans des six (06) dernières années (2020, 2021,2022,2023,2024 ou éventuellement **2025**), justifié par les déclarations des impôts forfaitaires uniques ou des bilans financiers visés par les services des impôts.

b. Capacités techniques :
- **Références professionnelles :**

▪ Ayant déjà assuré la mission d'étude et de suivi en **TCE** (logement ou équipement), durant les dix 10 dernières années (2016 à 2025), au moins :
– Un cumul de projet d'au moins 400 logements en En prenant en considération les projets minimums de 100 logements ou plus.
Où
– Un projet d'équipement classé à la catégorie « C » ou plus.
Où
– Deux (02) projets d'équipements classés à la catégorie " B " ou plus.

Les références professionnelles sont à justifier par des attestations de bonne exécution des projets réceptionnés contenant :
- L'intitulé du projet
- La catégorie du projet d'équipement
- Le montant du projet
- La date de réception provisoire ou définitive.

Délivrées par : des maitres d'ouvrage publics.

Les promoteurs ou opérateurs privés ayant réalisés des logements ou équipement sont tenus de présenter des attestations délivrées par les Directions de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction, ou de la Direction du logement, justifiant la mission étude et suivi (logements ou équipement) des projets réalisés conformément à la réglementation en vigueur.
Ces attestations doivent contenir obligatoirement les informations suivantes :
- L'intitulé du projet
- La catégorie du projet d'équipement
- La référence et la date du permis de construire
- Certificat de conformité
- Le montant du projet (déclaré par l'opérateur sur le devis joint à la demande du permis de construire)

- **Moyens humains :**

Disposant au minimum le personnel suivant :
– **Un (01)** Chef de projet : Architecte ou ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment ayant une expérience égale ou supérieure **à 04 ans.**
– **Un (01)** Architecte ou ingénieur ou masters dans le domaine du bâtiment ayant une expérience égale ou supérieure à **03ans.**
Justifiés par : les diplômes, attestation d'affiliation CNAS, CASNOS ou éventuellement fiche carrière, Contrat ANEM.

- **Moyens matériels :**
- Disposant au minimum les moyens matériels suivants :
- 02 Véhicules automobiles
- 02 micros ordinateurs
- 02 imprimantes

Justifiés par les pièces suivantes :
- Carte grise et police d'assurances en cours de validité pour le véhicule automobile.
- Procès-verbal de constat établi par un huissier de justice justifiant la propriété du matériel et ces références (appuyé par acte de vente notarié ou facture d'achat), daté de Six (06) mois maximum à la date d'ouverture des plis pour le matériel non roulant.

2) CAS DE SOUMISSION EN GROUPEMENT :
Pour justifier de l'éligibilité du soumissionnaire en groupement solidaire d'architectes et/ou de bureaux d'études, il sera tenu compte des capacités de l'ensemble des membres du groupement. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier individuellement de l'ensemble des capacités exigées, dans le cahier des charges, mais chaque membre doit présenter un agrément valide.
Le groupement doit être impérativement solidaire.
Conformément aux articles 57, 77 et 81 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant règlementation des marchés publique et des délégations de service public, le soumissionnaire ne peut participer qu'une seule fois au sein d'un groupement à l'occasion des différents appels à la concurrence des programmes de logement location-vente AADL 3 (300 000 logts tranche 2026), faute de quoi les groupements concernés par la participation d'un soumissionnaire au sein de plus d'un groupement seront écartés.

- **Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera éliminée systématiquement.**
- **Le dossier de candidature ne fera pas l'objet d'un complément de dossier.**
- **Les moyens humains et matériels ayant servi à l'éligibilité du soumissionnaire ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation technique.**
- **Les moyens humains ayant été utilisé dans un autre projet location-vente en cours, ou un projet objet d'appel d'offres (concours) AADL3 ; ne peuvent être pris en compte au présent concours.**

Le cahier des charges sera retiré contre la somme de Vingt Mille Dinars (20.000 DA) représentant les frais de reproduction auprès du CPA N°004 00199 401 001 3061 89 par ordre de versement délivré à :
La Direction de l'Agence Régionale AADL ALGER-OUEST
Sis à CITE DES 540 LOGEMENTS BRAKNI – Bt « D » - WILAYA DE BLIDA

les candidats intéressés par le présent concours national d'architecture restreint (maitrise d'œuvre) études et suivi sont invités à remettre

A. Le dossier de candidature comprend :
1. Une déclaration de candidature selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
2. Une déclaration de probité ; selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
3. La déclaration de sous-traitant ; selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet
4. Une copie du statut pour les personnes morales ;
5. Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, conformément aux conditions d'éligibilité contenues dans l'article 03 du présent cahier des charges.
6. Les documents relatifs aux pouvoir habilitant les personnes à engager le soumissionnaire.

B. L'offre technique comprend :
1. La déclaration à souscrire, selon modèle ci-joint, renseignée, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet.
2. Mémoire technique justificatif selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet sous peine de rejet de l'offre : permettant d'évaluer l'offre technique du soumissionnaire, en matière de :
 - Note méthodologique :
 - Contraintes et solutions proposées.
 - Moyens humains à mobiliser pour le projet justifié par : les diplômes, les attestations d'affiliation CNAS et/ou CASNOS et éventuellement fiches carrière, contrat ANEM.
 - Moyens matériels à mobiliser pour le projet sont justifiés par les pièces suivantes :
 - Carte grise et police d'assurances en cours de validité pour le matériel roulant (véhicule automobile).
 - Procès-verbal de constat établi par un huissier de justice justifiant la propriété du matériel et ces références (appuyé par acte de vente notarié ou facture d'achat), daté de Six (06) mois maximum à la date d'ouverture des plis pour le matériel non roulant.
3. Le cahier des charges portant à sa dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

C. L'offre de prestations comprend :
Les pièces graphiques et écrites :
Les pièces graphiques doivent être présenter sous format A1 en noir et blanc et nuance de gris.
- P'en d'ensemble du projet faisant ressortir son intégration dans son environnement immédiat
- Plan de masse à l'échelle appropriée.
- Les vues en plans des différents niveaux à l'échelle 1/100 ou 1/200.
- Les coupes et les façades à l'échelle 1/100 ou 1/200.
- Perspectives et croquis faisant ressortir l'image du projet.
- Un rapport de présentation du projet : justifiant la partie aménagement extérieur et la partie architecturale, la programmation, les surfaces et le coût des travaux.
- Tableau Un tableau comparatif des surfaces faisant apparaître les surfaces utiles des entités fonctionnelles et les surfaces du programme
- Tout autre document nécessaire pour une meilleure appréciation de la conception et du fonctionnement du projet, et ce conformément aux principes de composition d'aménagement et d'architecture
- L'enveloppe scellée portant codification du soumissionnaire.

- **Le code choisi par le partenaire cocontractant contient 05 chiffres avec type de police « Arial Narrow » et taille de la police 16 et transcrit à droite de la planche à la place du cartouche.**
- **L'unification du processus d'évaluation des prestations graphiques (œuvre architecturale) par le jury. Elle permet d'assurer l'homogénéité des supports soumis, de faciliter leur analyse comparative et de préserver l'objectivité, la transparence t l'équité des délibérations.**

D. L'offre financière comprend :
La lettre de soumission selon modèle ci-joint au présent cahier des charges, remplie, datée et signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
Une proposition d'honoraires (en TTC) pour la prestation de maîtrise d'œuvre (partie fixe et partie variable).
NB : Aucune information relative au montant de l'offre financière ne doit figurer dans les plis de prestations ni dans les plis des offres techniques, sous peine de rejet de ces offres.

L'offre doit être déposée dans les délais requis à l'adresse ci-après :
La Direction de l'Agence Régionale AADL ALGER-OUEST
1. **Sis à CITE DES 540 LOGEMENTS BRAKNI – Bt « D » - WILAYA DE BLIDA**

la durée de préparation des offres est fixée ci-dessous à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel à la concurrence, dans la presse écrite ou BOMOP ou presse électronique agrée ou le portail électronique des marchés publics, selon les phases suivantes :

▪ **10 jours pour le dossier de candidature** ; les candidats sont invités dans une première phase à remettre uniquement les plis des dossiers de candidature.

NB : Le dossier de candidature ne fera pas l'objet d'un complément de dossier.

▪ **21 jours pour l'offre technique, prestations et financière** ; Les candidats présélectionnés, seront invités par voie de presse écrite, BOMOP, la presse électronique agrée et le portail électronique des marchés publics à remettre leurs offres techniques, de prestations et financières.

Dossier de candidature, l'offre technique, de prestations et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, portant les mentions ci-après :
La dénomination du soumissionnaire, l'objet du concours, le numéro d'offre ainsi que la mention « Dossier de candidature », « Offre technique », « de prestations » et « Offres de financière » selon le cas.
Ces enveloppes doivent être mise dans une autre enveloppe cachetée et anonyme qui porte l'objet et le numéro de l'appel d'offre et la mention « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de leur préparation, soit leau plus tard à 12H00mn.
L'ouverture en séance publique des offres, a l'exception de l'offre de prestation, s'effectuera au siège du maître de l'ouvrage indiqué ci-dessus en présence des soumissionnaires le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres sus- indiquée à treize heures (13 h 00).
Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres, pendant un délai de quatre-vingt –dix (90) jours augmenté de la durée de préparation des offres, à compter de la date de séance d'ouverture des plis.

Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres se fera le jour ouvrable suivant.

Le Jeune Indépendant **du 02/06/2026 / ANEP 2616019390**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE

Centre Hospitalo-universitaire « Djillali Bounâama » Douera

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 03/2026
NIF : 408016000001604900005

Le Centre Hospitalo-universitaire « Djillali Bounâama » de Douera lance un avis d'appel d'offres national ouvert, avec exigence de capacités minimales relatif à **la Réhabilitation de la sous-direction des produits pharmaceutiques, consommables et instrumentations du CHU de Douera.**

Conditions d'Eligibilité :

Le présent appel d'offres s'adresse aux entreprises ayant un registre de commerce électronique dans le domaine en cours de validité , justifiant les capacités minimales suivantes :

1. **Capacités professionnelles :** Les soumissionnaires titulaires d'un certificat de qualification et de classification professionnelles catégorie IV ou plus, activité principale bâtiment, en cours de validité.
2. **Capacités financières :** Ayant la moyenne de chiffre d'affaires des trois années (2022-2023-2024) ou (2023-2024-2025) supérieur ou égale à 26 000 000,00 DA justifier par les bilans de ces années visés par le service des impôts compétent .
3. **Capacités techniques :** Ayant réalisé au moins un (01) projet similaire à l'objet du présent cahier des charges (réalisation et/ou réhabilitation et/ou aménagement) durant les cinq dernières années,justifié par une attestation de bonne exécution dûment signée par l'ordonnateur de l'institution.

Le retrait du cahier des charges se fera auprès du « **Bureau des marchés** » du Centre Hospitalo-universitaire de Douera contre remise d'un récépissé de paiement d'une somme de quinze mille dinars Algériens (15 000,00 DA), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie auprès du régisseur du CHU de Douera.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

1- **Le dossier de candidature :**
Voir cahier des charges article 15 du cahier des clauses administratives générales.
2- **L'offre technique :**
Voir cahier des charges article 15 du cahier des clauses administratives générales.
3- **L'offre financière :**
Voir cahier des charges article 16 du cahier des clauses administratives générales.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Dossier de candidature », « Offre technique » ou « Offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe fermée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » avis d'appel d'offres n° 03/2026 l'objet de l'appel d'offres.

Avis d'appel d'offres national ouvert, avec exigence de capacités minimales n°03/2026,
Portant la réhabilitation de la sous-direction des produits pharmaceutiques ,consommables et instrumentations du CHU de Douera.

« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

La durée de préparation des offres est fixée à trente (30) jours à compter de la date de la première parution de l'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse écrite et électronique.
Le dépôt des offres est fixé au plus tard à 12h00 du dernier jour de la durée de préparation des offres au niveau du bureau des marchés du Centre Hospitalo universitaire de Douera.
Les soumissionnaires souhaitant d'assister à la séance d'ouverture des plis sont invités le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h00
Les soumissionnaires demeureront engagés par leurs offres pendant une période de trente (30) jours augmentée de quatre-vingt (90) jours à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.
Si le jour d'ouverture coïncide avec un jour férié ou de repos légale la durée de préparation des offres est prorogée au jour ouvrable suivant.

Le Jeune Indépendant **du 02/06/2026 / ANEP 2616019434**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Adrar
Daïra d'Adrar
Commune d'Adrar

Service des programmes
Service des comissions
N.I.F : 098401015013837

AVIS N°: 14 /2026
PORTANT L'ATTRIBUTION PROVISOIRE
DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°: 14 /2026

Conformément à l'article N° 65 du décret présidentiel N° 247/2015 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics modifié et complété.

Vu le procès –verbal de réunion de la commission d'évaluation des offres N°: **30/2026** du:**12/05/2026**

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'Adrar annonce l'attribution provisoire de l'operation : **ÉTUDE ET SUIVI ET REALISATION DU REVETEMENT EN BETON BITUMINEUX A TRAVERS LA COMMUNE D'ADRAR.**

OPERATION	PROJET	NOM DE SOUMIISSIONAIRE ET NIF	MONTANT DE L'OFFRE DA	DELAI	RAISONS ET CRITERE DE CHOIX
Realisation Du Revetement En Beton Bitumineux A Travers D'adrar, Hai Al-Hattaba, Marche Zekri Abdel Kader, Hai Atallah Ahmed Et Point Noir Hai 1er Novembre (400 Logements) (En 02 Lots)	Lot N°1 : REALISATION DU REVETEMENT EN BETON BITUMINEUX A TRAVERS D'ADRAR, HAI AL-HATTABA, MARCHE ZEKRI ABDEL KADER	SARL SUD INFRASTRUCTURE 001747086363722	50.936.069.80 DA	02 MOIS	Moins disant avec negociatio
	Lot N°2 : REALISATION DU REVETEMENT EN BETON BITUMINEUX A TRAVERS D'ADRAR, HAI ATALLAH AHMED ET Point Noir HAI 1ER NOVEMBRE (400 LOGEMENTS)	SARL TAMIM INVESTISSEMENT 001801088304960	21.360.095.40 DA	04 MOIS	Moins disant avec negociatio

Conformément à l'article **82** du décret sus-cité, et en application de l'article **56** de la loi 23-12 du 18 Mouharem 1445 correspondant au 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics

les soumissionnaires qui contestent le choix du service contractant peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune dans un délai de (10) dix jours à compter de la date de la première publication de cet avis dans le BOMOP ou sur d'autres organes de la presse.

Les soumissionnaires qui souhaitent consulter les résultats détaillés de l'évaluation technique et financière peuvent se rapprocher du bureau des marchés – service des programmes de la commune, dans un délai de (03) trois jours à compter de la date de la première publication de cet avis sur le BOMOP ou sur d'autres organes de la presse.

Le Jeune Indépendant **du 02/06/2026 / ANEP 2616019214**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya D'Alger
Circonscription Administrative de Bouzareah
Commune de Ben Aknoun
NIF :41000200001608501021
N°331./BM/2025

AVIS DE CORRECTION DE L'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
RELATIF A L'APPEL OFFRES N°06/2025

Conformément aux dispositions de l'article **65** alinéa **2** du décret présidentiel **N° 15/247** du **16/09/2015 et la loi 12-23 du 05/08/2023** , portant réglementation des marchés publics et délégations de service public, le président de l'**APC** de **Ben Aknoun** informe de la correction de l'attribution provisoire relative l'appel d'offres **N° 06/2025** afférent au :acquisition et installation du chauffage central dans les écoles primaires de la commune de ben aknoun en (02) lots séparés :
Lot n°01 : acquisition et installation du chauffage central a l'école primaire ali bouneb.
Lot n°02 : acquisition et installation du chauffage central a l'école primaire mustapha khodja

Dénomination de l'entreprise retenue	Montant de l'offre en TTC (DA)	Montant après correction en TTC (DA)	Note globale / 100 points	Délai	NIF
معرف فتحي	Lot N° 01 : 4.247.088,65 da	Lot N° 01 : 4.534.292,70da	87p	Vingt (20) jours	18605420220618700000
	Lot N° 02 : 4.965.266,65 da	Lot N° 02 : 4.987 .801 ,70 da		Vingt (20) jours	

Les soumissionnaires désirants prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont
invités à se rapprocher des services concernés de la commune au plus tard (03) trois jours à compter de la date d'affichage de cet avis d'attribution.
Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaire contestant le choix opéré peut induire un recours auprès de la commission des marchés de la Commune de Ben Anoun dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage du présent avis dans les journaux et la Bomop qui en assure l'avis d'appel d'offres.

Le Jeune Indépendant **du 02/06/2026 / ANEP 2616019283**



L'essor des collaborations humaines et artificielles, un nouveau cap !

De la prise de décision automatisée aux graphes de connaissances, l'IA redéfinit les règles du jeu dans les entreprises. Mais derrière ces avancées se cachent des défis de taille : expliquer ses décisions, garantir la fiabilité des résultats et limiter son impact environnemental.

Dans un contexte d'évolution rapide de l'intelligence artificielle, 2025 promet d'être une année de progrès remarquables. Alors que beaucoup se concentrent sur les usages de l'IA, un examen plus approfondi révèle que nous sommes à l'aube d'un changement de paradigme. Nous assistons non seulement à la montée en puissance de machines intelligentes, mais aussi aux premiers pas d'un avenir où l'IA transcendera les capacités humaines ou a minima certaines de ses capacités.

Une étape (de plus) vers l'IA généralisée

L'une des évolutions les plus passionnantes en 2025 sera l'utilisation généralisée de plusieurs agents d'intelligence artificielle travaillant en tandem ; une étape qui nous rapproche de la Singularité, même si nous ne l'atteindrons pas en 2025 et qu'elle peut être même qualifiée d'utopie par certains spécialistes IA. Mais nous assisterons à un changement fondamental dans le mode de fonctionnement de l'IA. Au lieu de s'appuyer sur un seul modèle d'IA pour générer des idées ou prendre des décisions, plusieurs modèles d'IA générative se recouperont, comparant leurs résultats pour améliorer la précision et réduire les erreurs ou les « hallucinations ».

Ce concept d'agents d'IA qui « parlent » entre eux est incroyablement prometteur pour améliorer la fiabilité des connaissances générées par l'IA. Cela nous rapproche d'un avenir où l'IA pourra créer, valider et affiner des idées de manière autonome. Toutefois, cette évolution s'accompagne d'un nouveau point de vigilance autour de la question centrale de la confiance : comment pouvons-nous nous assurer que les résultats d'une IA sont suffisamment crédibles pour être validés par une autre ?

La transparence comme la responsabilité seront essentielles pour que cette approche soit réellement efficace. Les entreprises devront exiger des explications de la part des systèmes d'IA et comprendre le raisonnement qui sous-tend chaque décision prise par les modèles. Sans ces garanties, une IA non contrôlée risque de générer des informations inexactes ou biaisées que d'autres systèmes pourraient accepter aveuglément, ce qui pourrait conduire à une diffusion plus rapide de la désinformation.

L'IA en tant que partenaire de confiance dans les entreprises

Au fil de son évolution, l'IA générative s'affirmera comme un partenaire de confiance pour les entreprises en prenant en charge des tâches automatisées plus complexes. Elle permettra aux collaborateurs de se concentrer sur des rôles plus stratégiques et plus gratifiants et s'engager dans des tâches créatives telles que la résolution de problèmes et la prise de décision.

La nécessité pour l'IA d'être transparente dans ses processus de décision deviendra une exigence non négociable pour les entreprises. Cette évolution vers une IA explicable contribuera à résoudre le problème de longue date des modèles d'IA perçus comme des « boîtes noires ». Elle permettra à l'IA de fonctionner comme un outil réactif et un partenaire proactif dans la stratégie de l'entreprise. En élaborant diverses hypothèses, en proposant un processus de vérification et en présentant la validité d'une conclusion, l'IA pourra formuler des « hypothèses » créatives et découvrir de nouvelles règles que les humains ne pouvaient pas imaginer.

Cette évolution vers une IA qui raisonnera et expliquera, sera essentielle pour prendre des décisions d'entreprise de plus en plus complexes et contribuera à renforcer la confiance dans les systèmes d'IA en tant qu'assistants fiables et responsables.

L'adoption à grande échelle de l'IA et les préoccupations en matière de durabilité

Les LLM (Large Language Model) vont s'imposer dans les entreprises dans les 12 à 18 prochains mois car ils excellent dans la compréhension des données non structurées (jusqu'à 90 % de toutes les données d'entreprise), ce qui en fait des outils inestimables pour obtenir des informations à partir de vastes ensembles de données. Pour en tirer pleinement parti, il sera crucial de transformer ces données en formats structurés, comme des graphes de connaissances, afin de les rendre plus accessibles au traitement et à l'analyse par l'IA.

À mesure que les LLM s'intègrent dans les activités quotidiennes des entreprises, l'un des plus grands défis sera de gérer la consommation d'énergie et l'empreinte carbone associées au fonctionnement de ces systèmes d'IA à grande échelle. Le développement de modèles plus économes en énergie est indispensable pour rendre cette technologie durable et rentable.

Les 12 prochains mois seront déterminants pour l'avenir de l'IA. Nous assistons à l'essor rapide des entreprises alimentées par l'IA. Il est de notre responsabilité de veiller à ce que les principes d'éthique, de transparence et de responsabilité guident ces avancées. L'avenir de l'IA n'est pas seulement une question de progrès technologique ; il s'agit de construire un avenir où l'IA, avec son potentiel d'autonomisation et de bénéfice pour l'ensemble de l'humanité, nous remplit d'espoir et d'optimisme.

Une campagne de malvertising a infecté plus d'un million d'appareils

EN EXPLOITANT des publicités intégrées à des vidéos sur des sites de streaming illégaux, Storm-0408 a orchestré une campagne sophistiquée de malvertising touchant plus d'un million d'appareils. Microsoft vient de publier un rapport détaillé de cette campagne massive qui rappelle à tous les risques majeurs véhiculés par les sites de piratage de films et retransmissions sportives.

L'attaque aurait commencé dès décembre sur des sites illégaux de streaming pirate (notamment de streaming sportif et de films) où les cybercriminels ont intégré des redirecteurs malveillants dans les publicités affichées pendant la lecture des vidéos. Lorsqu'un utilisateur clique sur ces publicités trompeuses (pensant souvent en réalité simplement lancer le streaming), il est redirigé à travers plusieurs sites intermédiaires vers des dépôts malveillants hébergés principalement sur GitHub, mais aussi sur Discord et Dropbox.

« Les sites de streaming intégraient des redirecteurs de malvertising directement placés dans les contenus vidéos pour générer des revenus par vue ou par clic », explique l'équipe de Microsoft Threat Intelligence dans son rapport technique.

L'attaque se déroule en quatre phases distinctes :

– Phase initiale : Téléchargement d'un logiciel malveillant depuis GitHub qui sert de « dropper » pour les étapes suivantes

– Deuxième phase : Collecte d'informations système (taille de la mémoire, détails graphiques, résolution d'écran, système d'exploitation) et exfiltration de ces données

– Troisième phase : Déploiement de scripts PowerShell ou d'exécutables qui téléchargent des charges utiles supplémentaires

– Dernière phase : Installation de voleurs d'informations (spywares) et de logiciels de contrôle à distance

Parmi les logiciels malveillants déployés à l'occasion de cette vaste campagne figurent notamment :

– Lumma Stealer : Un malware qui extrait les identifiants de connexion et les données des navigateurs

– Doenerium (version mise à jour) : Un voleur d'informations avancé.

Au Computex, Noctua devrait présenter son premier watercooling CPU : pompe silencieuse garantie ?

Noctua sera logiquement à Taïwan pour le Computex et la compagnie autrichienne nous tease déjà avec son kit de watercooling.

Bien sûr, comme à son habitude, Noctua met largement en avant le silence en fonctionnement d'un kit de watercooling dont le principal atout semble devoir être la pompe, une Asetek Emma G8 V2.



Le roi du ventilateur se met à l'AiO

Spécialiste du refroidissement « à air » avec des ventilateurs reconnus comme étant les meilleurs sur le marché, Noctua s'intéresse depuis déjà un petit moment au watercooling, mais les choses ont traîné.

Cette fois, cependant, ça semble être la bonne et le Computex 2026, lequel débute dès mardi, devrait être l'occasion de lancer le premier kit Noctua AiO de watercooling. Un kit que la marque autrichienne avait déjà présenté à plusieurs reprises et, notamment, en septembre dernier : l'entreprise était alors intervenue pour annoncer une sortie décalée au second trimestre 2026.

Le clou avait été enfoncé il y a quelques semaines par des interventions conjointes de Noctua et de son partenaire, Asetek. Il avait alors été question de détailler les variantes de ce kit de watercooling déjà très attendu par les amateurs de la firme autrichienne : trois versions étaient présentées selon que l'on opte pour un modèle 240 mm, 360 mm ou 420 mm.

Un lancement la semaine prochaine ?

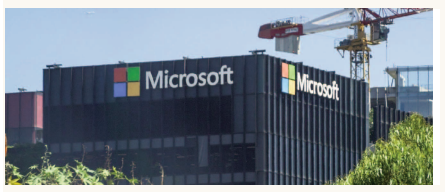
Début avril, Noctua et Asetek confirmaient que la sortie de leur produit était maintenant « toute proche » et tout porte à croire que les deux partenaires ont tenu leur promesse.

Noctua a en tout cas préparé le terrain pour le Computex 2026 qui se tient du mardi 2 juin au vendredi 5 juin à Taipei, dans la capitale taïwanaise. Plusieurs illustrations ont été réalisées pour, justement, faire monter la pression et, bien sûr, Noctua insiste sur la notion de silence. Pour assurer cette discrétion, pas de surprise, il est question d'utiliser des NF-A12x25 G2 ou NF-A14x25 G2.

Ces ventilateurs signés Noctua sont parmi les plus discrets actuellement sur le marché, mais cela ne suffit pas dans le cas d'un kit AiO de watercooling. En effet, sur de trop nombreux modèles, le bruit le plus gênant provient de la pompe, laquelle doit tourner pour assurer le flux continu de liquide au sein du système de refroidissement. Pour sa première, Noctua a donc fait confiance à une marque reconnue dans le monde des pompes, Asetek. C'est une Emma G8 V2 qui sera utilisée sur le kit de Noctua avec, pas de changement à ce niveau, des configurations en 240, 360 et 420 mm. Une pompe qui est conçue pour fonctionner à 3 600 tours par minute et tout l'intérêt des tests sera de vérifier sa discrétion.

Reste donc la question de la disponibilité et, pas moins importante, du prix auquel sera commercialisé le premier kit AiO watercooling de Noctua. Sans doute plus que quelques jours à attendre pour ces informations.

Microsoft tente-t-il de faire taire un chercheur ? La controverse agite la cybersécurité



DEPUIS début avril 2026, un certain Nightmare Eclipse, chercheur anonyme, a publié six failles zero-day dans Windows sans en avertir Microsoft au préalable. Redmond a répondu par un billet de blog menaçant d'une enquête pénale. Dans la communauté de la cybersécurité, la réaction ne s'est pas fait attendre.

D'après les billets publiés sur son blog, Nightmare Eclipse, qui opère aussi sous les noms Chaotic Eclipse et Dead Eclipse, affirme avoir voulu signaler les failles à Microsoft par le canal habituel. Ce canal, c'est le Microsoft Security Response Center (MSRC), un portail en ligne où les chercheurs indépendants soumettent les vulnérabilités qu'ils découvrent. Or, selon lui, Microsoft lui a révoqué l'accès à ce portail avant même qu'il ne publie quoi que ce soit. Sans ce compte, il n'avait plus de moyen officiel de contacter l'entreprise. Pour le moment, Microsoft fait la carpe.

Entre le 3 avril et le 17 mai derniers, six exploits fonctionnels ont été mis en ligne sur GitHub puis GitLab. BlueHammer (CVE-2026-33825) et RedSun (CVE-2026-41091) permettent à un attaquant d'obtenir les droits SYSTEM sur Windows en passant par Microsoft Defender. UnDefend (CVE-2026-45498) bloque les mises à jour des définitions antivirus, au point que Defender ne peut plus détecter de nouvelles menaces. YellowKey (CVE-2026-45585) va plus loin encore : avec une clé USB modifiée et un redémarrage, on contourne BitLocker sans identifiant ni code PIN. GitHub et GitLab ont depuis supprimé les comptes du chercheur.

Trois exploits déjà utilisés dans des attaques, un seul correctif disponible

Trois de ces six failles ont servi dans des intrusions réelles avant qu'un correctif n'existe. La société Huntress Labs a observé des attaques exploitant BlueHammer dès le 10 avril. L'agence américaine de cybersécurité CISA a ajouté la faille à son catalogue de vulnérabilités activement exploitées le 22 avril. Microsoft a publié un patch pour BlueHammer lors du Patch Tuesday d'avril. RedSun, UnDefend, YellowKey et GreenPlasma, eux, n'ont toujours pas de correctif officiel. Microsoft a publié un billet sur le blog du MSRC pour critiquer Nightmare Eclipse. L'entreprise lui reproche de n'avoir pas tenté de coordonner la divulgation, et mentionne son Digital Crimes Unit (DCU), une division dont le rôle est d'engager des poursuites civiles et de transmettre des signalements aux forces de l'ordre. Katie Moussouris, fondatrice de Luta Security, a travaillé chez Microsoft au milieu des années 2000 et y a construit le premier programme de bug bounty de l'entreprise. Dans les colonnes de TechCrunch, elle a dit que mentionner la DCU dans ce contexte allait pousser les chercheurs à ne plus signaler leurs découvertes à Microsoft.

En juillet 2026, Microsoft change aussi ses règles de rémunération des chercheurs

Le moment choisi par Microsoft pour cette sortie publique est sujet à interprétations. À partir de juillet 2026, le MSRC modifie son programme de reconnaissance des chercheurs : le classement par points disparaît, remplacé par un classement fondé sur les primes effectivement versées. Cette réforme est en cours au moment même où le bras de fer avec Nightmare Eclipse est au plus haut. En clair, au moment où le chercheur a publié ses failles, le programme de bug bounty de Microsoft était en pleine transition. Si le chercheur avait voulu être rémunéré via le canal officiel, il l'aurait fait sous un système encore fondé sur des points, pas sur des primes en argent.

D'après l'analyse publiée par Barracuda Networks, MiniPlasma, un des six exploits publiés, exploite un problème que Google Project Zero avait identifié en 2020 et dont le correctif n'aurait jamais été déployé en production sur Windows 11. Kevin Beaumont, chercheur indépendant et ancien employé de Microsoft, a publié un billet très critique sur la gestion de cette affaire par l'entreprise. Sur X, des dizaines d'autres chercheurs, à l'instar de vx-underground, ont décrit leurs propres expériences de signalements restés sans réponse au MSRC. Nightmare Eclipse a prévenu qu'une nouvelle divulgation était prévue pour le 14 juillet 2026, date du prochain Patch Tuesday. Depuis les bannissements de GitHub et GitLab, le chercheur n'a plus rien publié.

Quand le patron d'Epic Games se moque de la hausse du Steam Deck

DEPUIS quelques jours, le Steam Deck est plus cher, beaucoup plus cher. Un nouveau tarif qui attire les critiques des joueurs et de Tim Sweeney, le patron du principal concurrent de Valve, Epic Games.

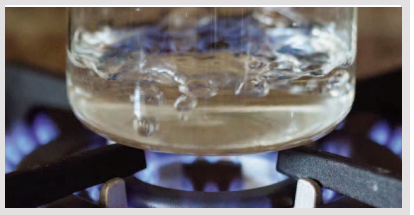
Quand on augmente les prix, on ne le fait pas à moitié chez Valve. On pourra toujours souligner que pendant des mois, le Steam Deck n'a pas été affecté par l'inflation généralisée sur les composants, mais le fait est que le +210/+240 euros du milieu de semaine fait très, très mal. +31 % et +37 % sur le Steam Deck C'était donc la mauvaise blague de ce milieu de semaine : l'augmentation massive du prix de la console portable de Valve, le Steam Deck, après avoir été en rupture de stock pendant de longues semaines.

En dehors de la version LCD 256 Go dont la fin de vie avait déjà été confirmée, la machine est bien revenue en stock, mais l'inflation est passée par là avec une hausse de 210 euros pour la version 512 Go (+37 %) et de 240 euros pour la variante 1 To (+31 %). Clairvoyants ont été ceux qui se sont équipés en tout début d'année !

Une augmentation qui n'est bien sûr pas passée inaperçue auprès des joueurs, mais qui a fait réagir aussi certaines figures du monde du jeu vidéo PC, à commencer par le plus féroce critique de Valve et de la plateforme Steam dans son ensemble, Tim Sweeney. Le patron d'Epic Games est d'ailleurs connu pour avoir lancé son propre concurrent à Steam, l'Epic Games Store.



Au sommet du mont Everest, l'eau se met à bouillir à 72°C !



Ce que nous savons sur l'eau est que cette dernière bout à une température de 100°C, mais lorsqu'il y a un changement de pression, par exemple, à une haute altitude ou au fond des océans, la température d'ébullition change.
Ainsi, au sommet du mont Everest, à une altitude de à 8 848 mètres, l'eau bout à une température de 72°C. En fait, lorsque la pression diminue, la température d'ébullition baisse elle aussi.
Lorsque la pression augmente, on voit que la température d'ébullition augmente elle aussi, c'est le cas au fond des océans où l'on peut trouver des sources d'eau qui peuvent atteindre une température de 300°C sans bouillir.

L'entité la plus lumineuse de l'univers est 420 billions de fois plus lumineuse que notre soleil !



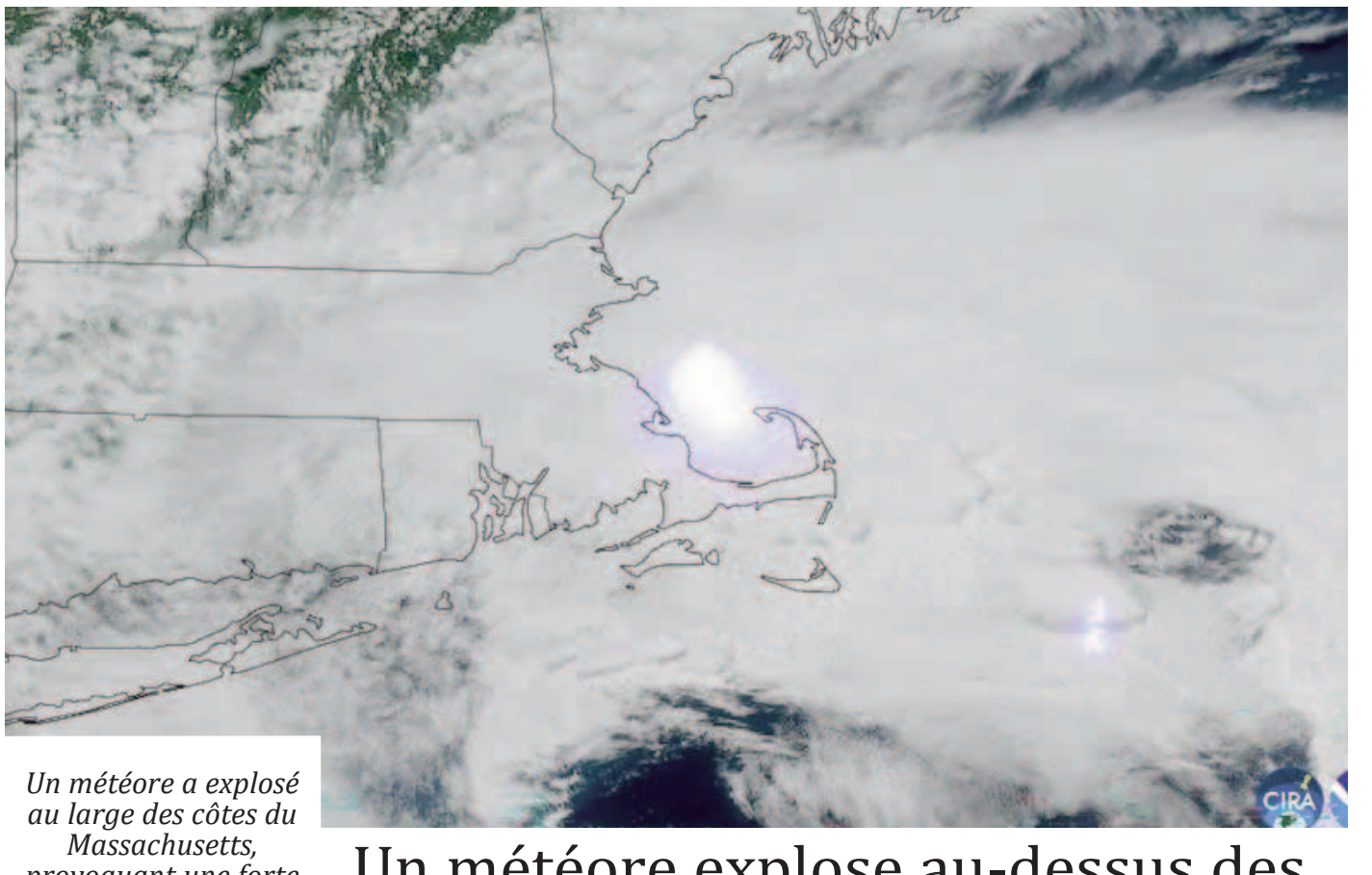
Dans une galaxie lointaine, très lointaine, un trou noir colossal 12 milliards de fois plus massif que notre soleil a été découvert par Chao-Wei Tsai du Jet Propulsion Laboratory de la Nasa.
Situé à 12,8 milliards d'années-lumière de la Terre, ce trou noir géant se trouve à l'intérieur d'un quasar, une galaxie très énergétique qui brille 420 billions de fois plus que notre soleil.
Cette incroyable lumière du quasar, nommé WISE J224607.57-052635.0, est due au rayonnement émis lorsque la matière est accélérée et aspirée dans le trou noir massif.

Chaque minute, 400 heures de vidéos sont mises en ligne sur YouTube !



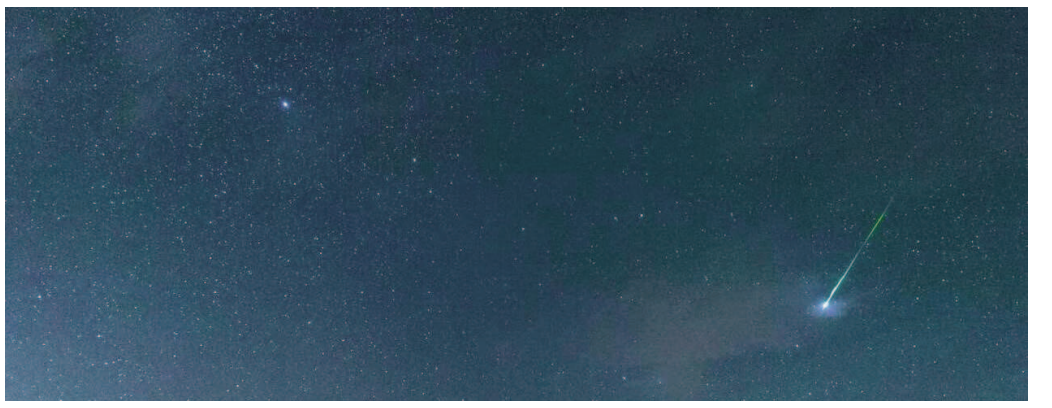
YouTube a été créé le 14 février 2005 par trois anciens employés de PayPal, Steve Chen, Chad Hurley et Jawed Karim. L'hébergeur de vidéos en ligne a rapidement gagné en notoriété.
En octobre 2006, soit après seulement 18 mois, Google a racheté le site pour la pharaonique somme de 1,65 milliard de dollars.
En février 2017, YouTube a annoncé qu'un milliard d'heures de vidéos sont visionnés sur YouTube quotidiennement et qu'à chaque minute plus de 400 heures de contenu sont mises en ligne sur le site contre seulement 24 heures de vidéos téléchargées toutes les minutes en 2010.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



Un météore a explosé au large des côtes du Massachusetts, provoquant une forte détonation audible dans tout l'État et dans celui voisin du New Hampshire.

Un météore explose au-dessus des États-Unis et se fait entendre dans toute la région



Un météore qui se dirigeait vers la Terre a explosé au-dessus des États-Unis samedi 30 mai 2026 avec une puissance équivalente à 300 tonnes de TNT, a rapporté la Nasa, suscitant la stupeur des habitants.
Le corps céleste s'est fracturé au-dessus de la limite entre le Massachusetts et le New Hampshire à 14 h 06 locales (20 h 06 en France), a précisé dans un communiqué transmis à l'Agence France-Presse (AFP) Jennifer Dooren, cheffe adjointe pour la presse à la Nasa.
Sur les réseaux sociaux, plusieurs utilisateurs affirment que les détonations étaient telles que les maisons de la zone ont tremblé. « Cette boule de feu n'a été associée à aucune pluie de météores actuellement active, il s'agissait d'un objet naturel et non d'une rentrée de débris spatiaux ou d'un satellite », a ajouté Mme Dooren.
« L'énergie libérée à la rupture est jugée équivalente à environ 300 tonnes de TNT, ce qui explique les détonations assourdissantes ». Le météore filait alors à 120,000 km/h, à quelque 64 kilomètres dans le ciel.

Aux États-Unis, la tension ne retombe pas dans cette prison controversée de l'ICE, un couvre-feu instauré



DES ÉCHAUFFOURÉES ont éclaté entre policiers et manifestants hostiles à la politique migratoire de Donald Trump devant la prison pour migrants de Delaney Hall, à Newark.
La tension est encore montée d'un cran. Le maire de Newark, dans le New Jersey, a décrété ce dimanche 31 mai un couvre-feu aux abords d'un centre de détention pour migrants, au lendemain d'une nouvelle soirée d'échauffourées entre policiers et manifestants hostiles à la politique migratoire de Donald Trump.
Une « action immédiate est nécessaire pour protéger la sécurité publique » face à une « situation qui s'aggrave », écrit le maire Ras Baraka dans un communiqué. « Plusieurs personnes ont déjà été arrêtées et trouvées en possession d'armes, ce qui souligne la gravité de la menace », assure-t-il. L'accès au centre Delanay Hall, géré par la controversée police fédérale de l'immigration (ICE), sera interdit jusqu'à nouvel ordre dans un rayon de 800 mètres entre 21 h et 6 h du matin, a précisé le maire.

La sécurité confiée à la police du New Jersey
Cette décision fait suite à une nouvelle soirée d'incidents devant cet établissement privé de 1 000 lits qui cristallise depuis plusieurs jours la colère de manifestants, qui s'y relayent en permanence.
Après une journée de manifestation samedi qui s'est déroulée dans le calme - avec également la présence de contre-manifestants venus apporter leur soutien à l'ICE - des protestataires ont tenté de forcer le barrage établi par la police, laquelle a répliqué par des tirs de gaz lacrymogène.

Une petite Tour Eiffel offerte à un village kazakh fait polémique



UNE RÉPLIQUE de la Tour Eiffel est apparue à Zhalpaqtal, un petit village de l'ouest du Kazakhstan. Un monument offert par d'anciens élèves qui ont obtenu leur diplôme dans cette localité en 2006. Depuis, cette tour, qui mesure entre 30 et 40 mètres de haut, fait polémique dans le pays.
Sur les réseaux sociaux kazakhs, une version miniature de la Tour Eiffel revient en boucle. De nombreux habitants de Zhalpaqtal se réjouissent de cette nouvelle acquisition qui a propulsé leur village sur le devant de la scène, en espérant que cela attirera davantage de touristes.
D'autres, en revanche, ne sont pas aussi enthousiastes à propos de ce cadeau offert par d'anciens élèves de l'école de Zhalpaqtal.
"Ils auraient mieux fait d'investir dans la réparation des routes", déclare l'un d'entre eux. Les anciens élèves auraient toutefois entièrement financé le projet eux-mêmes.
Des sources kazakhes affirment que la tour aurait coûté 45 millions de tenge, soit environ 80.000 euros.
Ce cadeau s'inscrit dans une longue tradition selon laquelle les anciens élèves d'une école offrent de généreux cadeaux à leur ville natale. Au fil des ans, des parcs, des aires de jeux, des sculptures et une fontaine ont déjà été aménagés à travers le Kazakhstan, rapporte la chaîne de télévision KTK.

"Un réchauffement planétaire global", ce scénario qui expliquerait l'évolution du climat des hémisphères nord et sud



Des chercheurs ont reconstitué 70 000 ans d'histoire des glaciers de l'hémisphère sud et les ont comparés avec les données de glaciers de l'hémisphère nord. Ces résultats leur ont donné des pistes de réflexion pour expliquer l'évolution du climat des deux hémisphères.

Une avancée pour expliquer les mécanismes climatiques à l'origine de la "bascule bipolaire". Ce phénomène apparu sur Terre lors de la dernière période glaciaire, il y a environ 70 000 à 15 000 ans, est responsable de l'évolution opposée du climat des hémisphères nord et sud. Si les causes de ce bouleversement ont contribué à forger le monde tel que nous le connaissons, des chercheurs pensent avoir mis en évidence un scénario encore inédit. Dans une étude parue au sein de Nature Geoscience, une équipe internationale menée par l'Ifremer, l'institut français dédié à la connaissance de l'océan, identifie le réchauffement climatique planétaire comme le facteur à l'origine de cette bascule.

70 000 ans d'histoire des glaciers de l'hémisphère Sud reconstitué par les chercheurs

Dans le cadre de leurs recherches, les scientifiques se sont rendus au large de la Nouvelle-Zélande pour prélever des échantillons du sous-sol marin à l'aide d'un carottier.
Ce "carottage sous-marin" a permis de recueillir des sédiments glaciogéniques (des dépôts de particules et de matériaux) abandonnés par les glaciers en mouvement.
"Ces archives naturelles ont permis de reconstituer 70 000 ans d'histoire des glaciers de l'hémisphère Sud", notent les chercheurs dans un communiqué.
Puis, les spécialistes ont comparé ces données avec celles des glaciers européens et nord-américains.

Après analyse, les scientifiques ont observé des résultats "inattendus".
En effet, que ce soit dans l'hémisphère nord ou sud, les deux glaciers ont "connu des phases de recul simultanées". Selon les chercheurs "ce synchronisme est constaté lors des stades d'Heinrich, des épisodes caractérisés par un refroidissement brutal de l'Atlantique Nord, consécutif à un réchauffement planétaire global générant un déversement massif d'eau douce dans l'océan".

Un scénario qui pourrait expliquer la "bascule bipolaire"

Ce phénomène n'a pas été sans conséquence sur les océans en ralentissant durablement la circulation méridienne de retournement de l'Atlantique (AMOC). Ce courant joue un rôle important dans la régulation du climat mondial en redistribuant la chaleur et la salinité à travers l'océan planétaire. Les chercheurs estiment que le ralentissement de l'AMOC "a provoqué un refroidissement de l'Atlantique Nord alors qu'une accumulation de chaleur se produisait simultanément dans l'hémisphère Sud". Ce phénomène de transfert d'énergie entre les pôles est appelé la "bascule bipolaire". Alors, que se serait-il passé ? Selon ces dernières découvertes, un réchauffement planétaire global a précédé chaque épisode de fonte glaciaire lors des stades d'Heinrich, malgré un refroidissement localisé dans l'Atlantique Nord. "Les scientifiques concluent ainsi que ce réchauffement global a constitué un prérequis à la mise en place de la bascule bipolaire, laquelle s'est produite dans un second temps, en réponse au ralentissement de la circulation méridienne de retournement de l'Atlantique (AMOC)".

Pourquoi ces résultats sont importants ?

Pour les chercheurs cette découverte remet en question "l'idée d'un simple "basculement" climatique entre hémisphères, un concept jusqu'ici majoritairement fondé sur l'étude des glaces du Groenland et de l'Antarctique".
"En reliant la réponse simultanée des glaciers des deux hémisphères à d'anciens bouleversements climatiques, notre étude démontre à quel point le système climatique terrestre est complexe, sensible et interconnecté", explique dans un communiqué Samuel Toucanne, premier auteur de la publication et chercheur en géosciences marines à l'Ifremer.
Ces travaux soulignent l'importance de mieux comprendre les mécanismes climatiques du passé afin d'améliorer les modèles de prévision actuels et d'anticiper plus finement les impacts du changement climatique global lié aux activités humaines.

Fonte des glaces: le phénomène est plus grave qu'on ne le pensait, selon une nouvelle étude

DES MESURES réalisées au plus près d'un glacier d'Alaska révèlent que, sous sa surface, le mélange entre eau douce et eau salée est bien plus important que prévu. Et il n'est pas sans conséquences pour la circulation océanique.
Dans le Grand Nord, les glaciers continuent de fondre à une vitesse alarmante et donc de déverser leur eau douce dans la mer. Ce mélange avec l'eau salée, dont l'importance était jusqu'alors sous-estimée, influencerait directement les courants marins, avec des conséquences sur le climat et les écosystèmes, révèle une nouvelle étude publiée dans la revue spécialisée Journal of Geophysical Research : Oceans. "La quantité d'eau douce qui remonte depuis le fond sous-marin peut être beaucoup plus volumineuse que ce que prédit la théorie des panaches de flottabilité", expliquent les auteurs, appelant à revoir les modèles actuels.
Mesurer ces fameux panaches n'est pas simple. La théorie évoquée par les chercheurs montre comment l'eau douce, moins dense que l'eau salée, remonte naturellement vers la surface et interagit avec cette dernière. Mais sur le terrain, près des glaciers, le travail d'observation et de collecte s'avère d'une extrême dangerosité. À tout moment, des morceaux de glace peuvent tomber et s'écraser sur les navires de recherche. C'est pourquoi "les données empiriques permettant de vérifier cette théorie ont rarement été collectées", exposent en introduction les scientifiques.

Une mission inédite en Alaska

Heureusement, l'équipe de Bridget Ovall a trouvé une solution pour contourner le problème. En Alaska, elle et ses confrères ont utilisé des kayaks télécommandés équipés d'instruments pour approcher le glacier LeConte, aussi appelé Xeitl Sít' par les peuples autochtones de la région, long de 34 km et large de 1,6 km.
C'est ainsi que, pour la toute première fois, des chercheurs ont pu mesurer "la taille, la forme et la vitesse d'un panache directement au-dessus de l'eau qui remonte", grâce à leurs instruments qui ont envoyé des signaux acoustiques vers le fond, sans que personne ne se mette en danger.

Des résultats surprenants

Les résultats obtenus à l'issue de l'expérience prouvent que le volume d'eau douce présent dans l'eau salée est largement au-dessus des prédictions. Cette eau remonte à des vitesses "supérieures à un mètre par seconde", plus rapidement qu'attendu. "La théorie ne capture pas jusqu'où l'eau douce attire l'eau salée dans le panache, ce qui conduit à sous-estimer son volume jusqu'à 50 %", souligne le rapport.
Pour les auteurs, les premiers modèles sous-estiment la partie immergée du glacier, ce qui fausserait leurs calculs. D'autres facteurs, encore non identifiés, sont aussi "probablement" impliqués dans ces écarts, stipulent-ils.

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :(021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. :
 (0662) 18.41.81
 Fax :
 (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. :
 (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
 Constantine
 Tél-Fax :
 (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N°10
 N° Tél :
 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- TipasaB.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. :
 (024) 43.60.26

© 1990-2026
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Neurasthénie : c'est quoi, symptôme, une fatigue écrasante ?

BIEN-ÊTRE



La neurasthénie désigne un état d'abattement et de fatigue chronique se traduisant par de l'anxiété, de la nostalgie, des maux de tête. C'est votre cas ?

Quelle est la définition de "neurasthénie" ?
"La neurasthénie peut se définir comme un état permanent de fatigue physique et intellectuelle qui demeure chronique. C'est une maladie psychique", explique le Dr Michel Jurus, psychiatre pour adulte en libéral à Lyon et vice-président de la fédération française de psychiatrie. Il s'agit d'un manque d'élan et d'envie avec une prédominance de la fatigue qui ne cède pas avec du repos, un épuisement moral, une langueur et un sentiment constant de ne pas être à la hauteur de ce que l'on souhaite. Les Grecs nommaient cet état la mélancolie, la considérant comme un tempérament ou une disposition de l'esprit. La neurasthénie traduit les tourments de l'âme. "On parle de dépression névrotique en psychiatrie qui trouve ses origines dans l'enfance ou la toute petite enfance : perte d'un parent, séparations maternelles précoces, dépressions maternelles." On retrouve en effet ces éléments traumatiques précoces dans les causes de la neurasthénie. "Cette maladie peut donc s'apparenter à une forme de protection contre des douleurs morales", poursuit le psychiatre.

Quels sont les symptômes ?

La neurasthénie va prendre plusieurs visages. "Parmi les symptômes figurent des douleurs physiques, des troubles digestifs, des crises d'angoisse. Mais on trouve beaucoup d'hypocondriaques également chez les patients neurasthéniques." D'autres vont développer des troubles bipolaires et des TDH, avec des addictions à la cocaïne, aux amphétamines, à l'alcool, en somme, tout ce qui peut booster les patients et leur donner le sentiment de sortir de cet état de langueur permanent. Les populations jeunes se trouvent de plus en plus touchées par la neurasthénie, elles sont souvent désabusées face à l'avenir. "On assiste d'ailleurs à une recrudescence de tentatives de suicides chez les enfants et adolescents", reconnaît le docteur Michel Jurus.

Quelle différence avec la dépression ?

La neurasthénie consiste en des formes de ruminations mentales qui s'insinuent sur la durée.
"La dépression est en lien avec des moments de vie douloureux, un chagrin d'amour, un deuil, c'est un état momentané. La neurasthénie pourrait être comparée à une sorte de rivière qui s'envase régulièrement et qu'il faut recreuser", souligne le psychiatre.

Les 9 symptômes (officiels) de la dépression

La dépression est une maladie associée à plusieurs symptômes validés par l'OMS, la HAS en France et le DSM-5, manuel de référence des troubles mentaux. Humeur dépressive, perte de poids, d'envie... Voici les signes caractéristiques.

Comment la soigner ?

"Il n'existe pas de traitements médicamenteux. Il n'y a pas de pilule magique", insiste le professionnel. L'antidépresseur peut atténuer les douleurs mais n'est pas suffisant. "C'est un moyen et non une fin en soi." La parole reste fondamentale, d'où la nécessité de consultations régulières auprès d'un psychiatre pour parler. "L'aspect relation humaine est essentiel dans le traitement de la neurasthénie."

Extinction de voix : durée, solution, à cause du Covid ?

L'extinction de voix est souvent un symptôme banal, quand on a trop crié ou à cause d'un virus. Quelles sont les autres causes (plus graves) ? Le Covid-19 ? Que faire ? Réponses et conseils avec notre médecin généraliste.
L'extinction de voix fait partie des troubles affectant l'appareil phonatoire. On parle d'ailleurs d'aphonie amenant à l'expression populaire "être aphone" quand on n'a plus de voix. Ce qui est différent de la dysphonie qui "représente un trouble affectant les capacités vocales, sans aphonie, se manifestant par un enrouement, une voix rauque, grave".

Quels sont les symptômes ?

"Si la voix est éteinte sans gêne respiratoire, il s'agit d'une banale extinction de voix. Si le trouble s'accompagne d'une gêne respiratoire et d'une difficulté à prononcer les voyelles, il s'agit d'une épiglottite", explique le médecin.

A cause du Covid-19 ?

Le virus du Covid-19 touche les voies ORL et peut donc affecter les cordes vocales. Néanmoins, plutôt qu'une aphonie, c'est la dysphonie qui a été confirmée par étude comme symptôme du Covid-19. En octobre 2023, l'analyse de cinq bases de données rassemblant près de 21 articles sur le sujet, comprenant 13 948 patients, a montré qu'un quart des patients atteints du Covid-19, en particulier des femmes, ont souffert de troubles de la voix pendant l'infection, et environ 70% de ces patients dysphoniques ont continué à subir des séquelles vocales durables, Sur l'application anglaise ZOE Study, des milliers de Britanniques partagent leurs symptômes du Covid. En 2021, le site confirmait que les personnes utilisant l'application avaient signalé des changements dans leur voix. Ils se plaignaient surtout d'avoir une voix plus rauque. Ce symptôme touchait surtout les adultes et durait deux à trois jours le plus souvent, parfois jusqu'à une semaine chez les adultes (moins chez les enfants).

Quelles sont les causes d'une extinction de voix ?

"L'aphonie est due habituellement à une inflammation passagère du larynx où sont tendues les cordes vocales ".



La cause la plus courante reste le forçage vocal : une sollicitation trop forte de la voix qui entraîne des lésions bénignes des cordes vocales. Mais il existe beaucoup d'autres raison à une extinction de voie :

un rhume,
une inflammation du larynx
une infection virale du pharynx ou des amygdales
la présence de polypes ou de kystes muqueux bénins,
une allergie aux pollens
une exposition aux produits de désinfection des piscines,
le tabagisme
un traumatisme chirurgical.
Elle peut aussi être d'origine psychiatrique, notamment quand elle est brutale et fait suite à un traumatisme psychologique. Il arrive aussi qu'on n'en détermine pas la cause on parle alors d'aphonie idiopathiques, c'est-à-dire non identifiées.

Combien de temps dure une extinction de voix ?

Une extinction de voix dure rarement plus de 3 jours. Il faut donc prendre son mal en patience et surtout mettre sa voix au repos. "Au-delà d'une semaine, ces symptômes doivent conduire à une consultation auprès du médecin traitant ou du spécialiste ORL qui pratiquera une laryngoscopie , examen permettant de visualiser les cordes vocales et le larynx" considère le Dr Patrick Aubé.

Que faire pour retrouver sa voix quand on est aphone ?

"Pour l'aphonie liée à un forçage vocal, la première chose à faire est de parler le moins possible mais normalement, chuchoter fatigue les cordes vocales" éclaire le médecin qui recommande également d'arrêter de fumer.
Pour une extinction de voix d'origine inflammatoire ou infectieuse, la prescription d'anti-inflammatoires locaux par de la cortisone en spray peut être indiquée d'une façon brève.
Il existe également des solutions naturelles pour soigner une extinction de voix. Voici ce que conseille le Dr Patrick Aubé.

un spray buccal à la propolis, une pulvérisation 3 fois par jour.
une inhalation d'huiles essentielles : lavande fine, arbre à thé, menthe poivrée pour calmer l'inflammation et hydrater les cordes vocales = 1 goutte de chaque dans un bol d'eau chaude ou un inhalateur 3 fois par jour. chez l'adulte uniquement, des gargarismes : 1 cuillère à soupe d'eau tiède + 1 cuillère à soupe de solution de Calendula officinalis + 2 gouttes d'huile essentielle de menthe poivrée . Se gargariser et cracher sans avaler, 3 fois par jour.
en homéopathie : associer Arnica 5CH et Arum triphyllum 5CH , 5 granules de chaque toutes les deux heures puis espacer si amélioration.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Tiaret
Daira de Dahmouni
Commune de Dahmouni

AVIS DE RECRUTEMENT

La commune de Dahmouni lance un concours de recrutement sur titre du grade suivant :

Grades	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Spécialités	Nombres de postes ouverts	Structure d'affectation
Administrateur territorial	Concours sur titre	Les Candidats titulaires d'une licence d'enseignement supérieur ou d'un titre reconnu équivalent	• science juridiques et administratives - science économique -science financières - science commerciales -science de gestion -science politique - science sociale spécialité psychologie du travail et des organisations- science sociale: sauf pour spécialisation de la sociologie de l'éducation – science de la formation et de la communication • science islamiques spécialité charîaa et droit	01	Commune de Dahmouni

- **Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes** :
- Une demande manuscrite de participation au concours comprenant l'adresse et le numéro de téléphone du candidat
- Copie de la carte nationale d identité
- Une Copie du diplôme ou titre reconnu équivalent auquel sera joint les relevé de note du parcours universitaire .
- Copie du document justifiant la situation vis-à-vis du service national
- Fiche de renseignements remplie par le candidat a télécharger depuis le site officiel de la direction générale de la fonction publique de la réforme administrative + une photo .
- Deux enveloppes timbrées portant l'adresse du candidat .
- Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle du candidat dans sa spécialité.
- **Le candidat définitivement admit sera préalablement à sa nomination dans le grade postulé, invité à compléter son dossier de recrutement par les pièces suivantes :**
- Certificat de résidence.
- Extrait de naissance.
- Un certificat médical (phtisiologie et médecine générale).
- Deux photos d'identité.
- **La période des inscriptions ne doit pas dépasser les quinze (15) jours de travail à partir de la première parution du présent avis.**
 Les dossiers doivent être déposés à : monsieur Le Président de l' Assemblée Populaire Communale de dahmouni .
- – bureau de gestion et des ressources humaines
 Observation : Les dossiers de candidature incomplets ou parvenus après les délais fixés ci- dessus ne seront pas pris en considération.

Le Jeune Indépendant **du 02/06/2026 / ANEP 2631009017**



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ALGER OUEST

NIF : 410 002 000 016 085

AVIS D'ANNULATION DE L'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

La Direction de l'Éducation d'Alger Ouest informe l'ensemble des soumissionnaires participant à l'avis d'appel d'offre n° 04/2025 portant sur : *Réalisation de 02 salles de classe en extension au CEM Mohamed AL Azzouni – commune de Douera publié en date du 06/05/2025 dans le quotidien national أصداء الملاعب en langue arabe et en date du 07/05/2025 dans le quotidien national « le jeune independant » en langue française ainsi que l'avis d'attribution apparu dans les quotidien nationaux أصداء الملاعب en langue arabe et « le jeune independant » en langue francaise en date du 22/06/2025 que les avis d'appel d'offre et d'attribution sont annulés et ce conformément A l'article 73 du* du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics.

Le Jeune Indépendant **du 02/06/2026 / ANEP 2616019321**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE BOUIRA

وزارة السكن و العمران و المدينة و التهيئة العمرانية
ديوان الترقية و التسيير العقاري للبويرة

Numéro d'Identification Fiscale (NIF) : 0993 1001 020 66 46

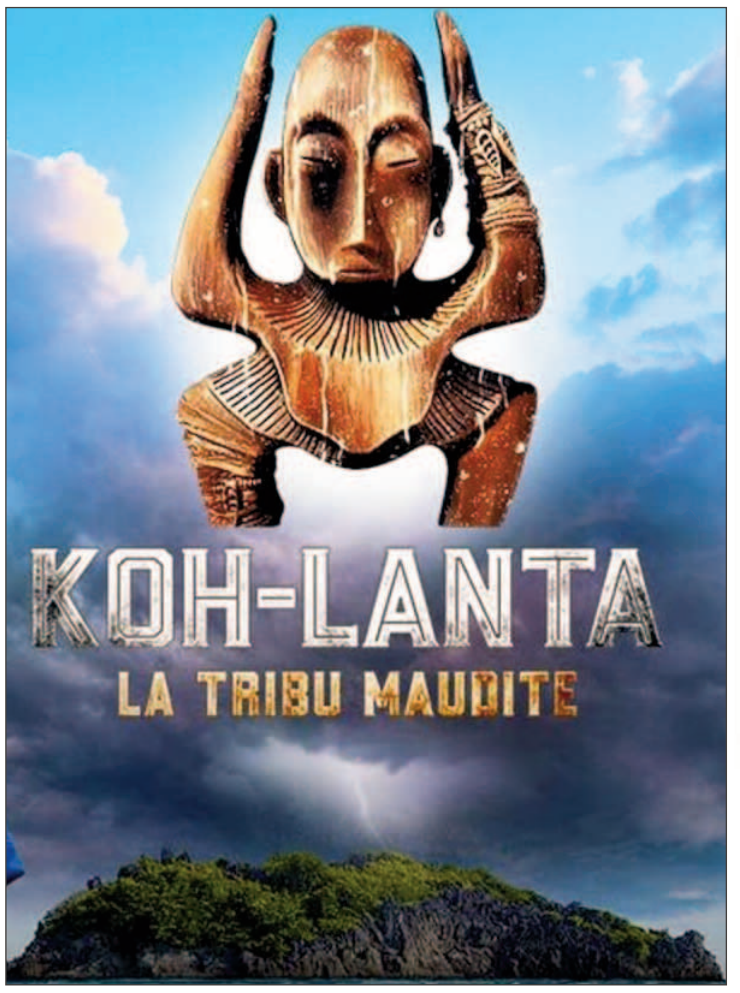
Avis d'infructuosité
de l'avis l'appel d'offres national ouvert
avec exigences de capacités minimales

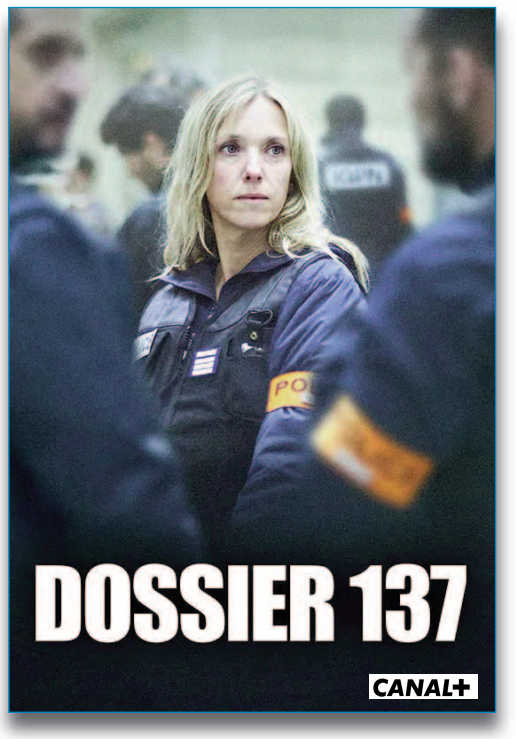
N° 018/OPGI/DMO/2026

Conformément aux dispositions des articles 46 et 56 de la loi N° 23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et Conformément aux dispositions des articles 40,51 et 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de BOUIRA, sis à la cité des 1100 logements à BOUIRA, déclare l'infructuosité de l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales **N° 018 / 2026** publié dans les quotidiens nationaux الحياة et **Le Jeune Indépendant** en date du **14.05.2026**, concernant le projet suivant :

Opération	Entreprise et N° d'identification fiscale	Note technique	Lot	Montant de l'offre	Montant de l'offre après vérification	Délai	Observation
Projet : 20 / 300 Logements publics locatifs à DIRAH	/	/	TCE y compris VRD	/	/	/	Infructueux (Absence des soumissionnaires)

Le Jeune Indépendant **du 02/06/2026 / ANEP 2616019406**





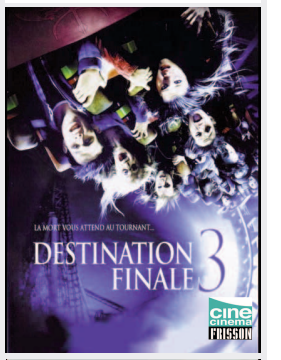


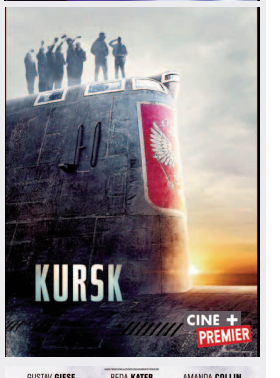






JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Téléréalité - France 2026 — TF1
Koh-Lanta Saison 28

21h00 Magazine de découvertes - 2026 — France 2
Laissez-vous guider

21h00 Magazine d'information - France 2026 — M6
Appel à témoins

21h00 Film policier France - 2025 — CANAL+
Dossier 137

21h25 Magazine de reportages — W9
Obésité aux USA : le plus gros pays du monde
Etat de choc

20h55 Film d'horreur — CINE + FRISSON
Etats-Unis - Canada 2006
Destination finale 3

21h05 Film d'action — 6ter
Etats-Unis - HongKong - 2001
Rush Hour 2

21h00 Drame Etats-Unis - Canada- 2018 — CINE + PREMIER
Kursk

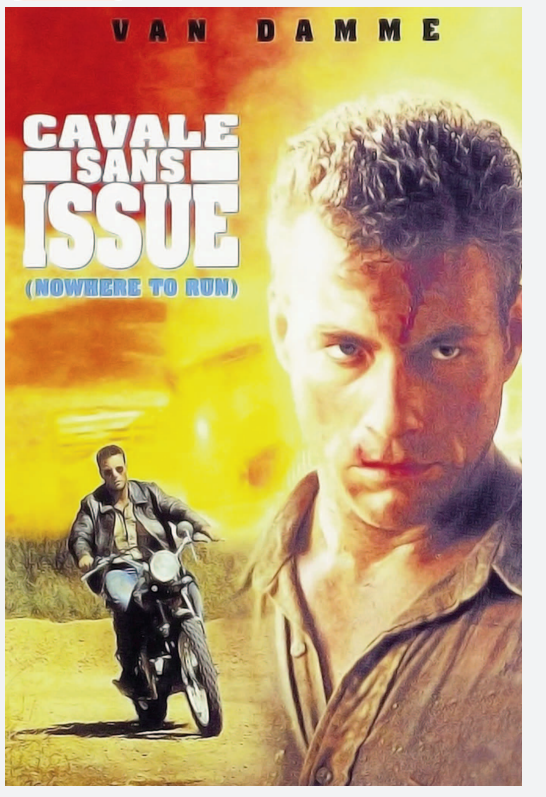
21h00 Rugby : Super Rugby Pacific — CANAL+ SPORT
Rugby. Super Rugby Pacific. 16e journée.

21h00 Cinéma Danemark - Suède - 2024 — CINE CINEMA
L'Ultime braquage

20h50 Film fantastique — CANAL+ family
Etats-Unis - 1983
Superman III

21h15 Magazine de société — TMC
France 2026
90' Enquêtes Saison 19

21h00 la chaine ACTION



Film d'action (Etats-Unis - 1993)

Cavale sans issue

Quelque part dans le Midwest, Sam Gillen se retrouve en cavale, après un hold-up qui a mal tourné. Bientôt, il trouve refuge chez Clydie Anderson, une jeune veuve, mère de deux enfants, Mookie et Bree. Après avoir pansé les blessures de Sam, Clydie lui confie être menacée par les hommes de main de Franklin Hale, un promoteur véreux qui souhaite s'emparer de ses terres. Sam se prend d'affection pour la famille.

22h23

Film d'action (Etats-Unis - 2003)

Traqué

Traumatisé par une mission au Kosovo, Hallam, membre des forces spéciales de l'US Army, en est revenu totalement déshumanisé. Ce prédateur quasi autiste est ainsi devenu une machine à tuer incontrôlable. Un jour, il égorge des chasseurs non loin de Portland dans l'Oregon. Un agent du FBI fait alors appel à son ancien formateur, L.T. Bonham, qui vit en ermite dans la forêt du Vermont, pour le traquer.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:10	12:27	16:18	19:43	21:29
CONSTANTINE	03:18	12:32	16:22	19:46	21:31
ALGER	03:34	12:46	16:35	20:00	21:43
OUARGLA	03:46	12:37	16:17	19:40	21:15
CHLEF	03:40	12:53	16:43	20:07	21:51
MOSTAGANEM	03:46	12:57	16:47	20:11	21:54
ORAN	03:51	13:01	16:49	20:14	21:56

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8505 — MARDI 2 JUIN 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	34°	19°
Oran	31°	19°
Constantine	34°	15°
Ouargla	39°	23°

NOUVEAU VERDICT DANS L'AFFAIRE TAHKOUT

Dix ans de prison ferme et confiscation

Le tribunal du pôle pénal économique et financier de Sidi M'hamed a rendu hier, en première instance, son verdict dans le dossier impliquant l'ancien oligarque Mahieddine Tahkout, au gré d'un long ressac judiciaire. La juridiction l'a condamné à 10 ans de prison ferme, assortis d'une amende de 8 millions de dinars, en sus de la confiscation de l'ensemble de ses biens mobiliers et immobiliers, dans une affaire aux montants faramineux.



Mahieddine Tahkout.

Au cours de l'audience, le représentant du ministère public avait requis «une peine de 16 années de réclusion criminelle assortie d'une amende de huit millions de dinars». Le parquet avait alors soutenu que les éléments du dossier justifiaient une condamnation sévère au regard de la gravité des faits poursuivis. Le Trésor public s'était, de son côté, constitué partie civile dans cette affaire.

A l'issue du délibéré, le tribunal a finalement retenu «une peine de dix ans d'emprisonnement ferme». Le tribunal a, en ce sens, ordonné que soient concernés par les mesures de confiscation «les comptes bancaires ayant fait l'objet de commissions rogatoires internationales, particulièrement auprès des autorités judiciaires suisses». Dans le même jugement, Mahieddine Tahkout a été condamné à verser «100 millions de dinars au Trésor public» à titre de réparation des préjudices retenus dans le dossier.

Cette affaire, instruite par la troisième chambre du pôle pénal spécialisé dans les affaires économiques et financières, porte sur de multiples chefs d'accusation, parmi lesquels «le blanchiment d'argent», «la falsification de documents sous seing privé», «la dissimulation de revenus d'origine criminelle», en sus des «infractions à la législation relative aux changes» et aux «mouvements de capitaux».

Au cœur des débats judiciaires figurait surtout «l'existence présumée d'un compte bancaire en Suisse qui aurait été crédité de 1,17 milliard d'euros». Selon les éléments versés au dossier, cette somme pharaonique aurait été transférée à l'étranger via des mécanismes présumés de surfacturation liés aux activités industrielles de l'homme d'affaires, ainsi que par le biais de sociétés écrans enregistrées à l'étranger, sur la base d'un rapport établi par la Sûreté nationale (DGSN).

L'accusé aurait contesté l'ensemble des faits qui lui sont reprochés, selon les comptes rendus d'audience.

Confronté aux conclusions de l'enquête et aux mouvements financiers relevés entre 2016 et 2018, il aurait nié l'existence de ce compte bancaire et indiqué ne détenir que «trois comptes à l'étranger, dont deux seraient totalement vides». Quant au troisième, il ne contiendrait, selon ses déclarations rapportées, qu'un montant de 3 675 euros provenant d'une ancienne reconnaissance de dette.

Outre les soupçons portant sur les transferts de capitaux, le dossier judiciaire faisait d'ailleurs état de la détention présumée d'un important patrimoine immobilier en Europe, dont l'acquisition aurait été financée par des fonds transférés illicitement à l'étranger, selon les conclusions de l'enquête.

Au demeurant, les investigations ont porté sur la possession d'un avion privé américain et sur des opérations commerciales menées dans le secteur pharmaceutique. Dès l'ouverture des procédures judiciaires à son encontre, cet avion privé avait été mis sous scellé par les autorités. De plus, les enquêteurs se sont donc intéressés aux activités de la société HH Medeco, créée en 2016. Selon les éléments examinés par la justice, une enquête douanière aurait révélé des irrégularités en lien avec l'importation de 36 conteneurs de matériel médical, pour une valeur dépassant 14 millions d'euros.

Tout au long de la procédure, Mahieddine Tahkout a maintenu sa ligne de défense, rejetant catégoriquement, pièce par pièce, les accusations formulées à son encontre.

En 2020, il avait déjà été condamné dans une affaire de corruption ayant également impliqué les anciens Premiers ministres déchus Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal.

Le feuilleton judiciaire est loin d'être fini. Cela étant dit, le dossier jugé cette semaine constitue, de facto, un nouveau chapitre judiciaire dans la série de procès visant Mahieddine Tahkout depuis la chute de l'ex-issaba, à l'ère de Bouteflika.

Le jugement rendu ce lundi intervient dans une procédure particulièrement suivie, qui a défrayé la chronique et troublé l'opinion publique en raison des montants mirobolants en jeu et du profil de l'accusé.

Khalil Aouir

APRES REMPLACEMENT DES EQUIPEMENTS ENDOMMAGES

Le deuxième tunnel Blida-Médéa rouvert à la circulation

LE DEUXIÈME tunnel autoroutier reliant Blida et Médéa est rouvert à la circulation après une fermeture de plus de 48 heures, permettant aux automobilistes de pouvoir emprunter de nouveau le tronçon Sidi Madani (Blida) -Haouch Messaoudi (Médéa) par ce tunnel, selon un communiqué de l'Algérienne des autoroutes (ADA).

La même source a indiqué que la réouverture fait suite à la mise en place d'un éclairage de sécurité temporaire (éclairage de secours) à l'intérieur du tunnel afin de garantir une visibilité minimale, en invitant les usagers à respecter la signalisation et les règles de sécurité dans les tunnels et sur l'ensemble du réseau autoroutier.

Le même organisme a indiqué : «Les travaux techniques se poursuivent pour remplacer les équipements endommagés, mobilisant toutes les ressources humaines et matérielles disponibles, les équipes techniques et opérationnelles afin d'assurer le bon fonctionnement de l'ouvrage et la continuité du service dans des conditions optimales.»

Pour la sécurité des usagers, les éléments de l'unité de sécurité routière de la Gendarmerie nationale sont sur place pour gérer la circulation et veiller au respect des mesures de conduite exigées.

Nabil B.



PERMIS MOTO

La Gendarmerie nationale siffle la fin du flou

FACE aux doutes des usagers, la Gendarmerie nationale a publié via sa plateforme Tariki une mise au point cruciale sur la réglementation des deux-roues. Cylindrées, catégories de permis et autorisations spéciale, voici ce qu'il faut savoir pour rouler en toute légalité et éviter les infractions. La Direction générale de la Gendarmerie nationale a apporté des clarifications sur les catégories de permis de conduire requises pour les usagers de motos et de cyclomoteurs. Cette démarche intervient suite à de nombreuses préoccupations exprimées par les citoyens au sujet de la réglementation en vigueur. L'institution a ainsi présenté un schéma explicatif simplifié permettant de distinguer les différents types de deux-roues circulant en Algérie ainsi que les titres de conduite correspondants. La première catégorie concerne les cyclomoteurs équipés d'un moteur à combustion interne dont la cylindrée ne dépasse pas 50 cm³. Sont également concernés les véhicules à deux-roues ou plus dont la vitesse maximale par construction ne dépasse pas 45 km/h et dont la puissance n'excède pas 4 kilowatts pour les motorisations électriques ou assimilées. La Gendarmerie nationale rappelle que ces véhicules peuvent être conduits avec une autorisation délivrée par les services de la wilaya du lieu de résidence. Mieux encore, conformément aux dispositions de l'article 248 du décret exécutif n° 04-381, tout détenteur d'un permis de conduire, quelle qu'en soit la catégorie, est également autorisé à conduire un cyclomoteur. La seconde catégorie regroupe les motos dont la vitesse dépasse 45 km/h et dont la cylindrée est comprise entre 50 cm³ et 125 cm³. Elle englobe également les véhicules dont la puissance est supérieure à 4 kilowatts sans dépasser 15 kilowatts. Pour ces engins, le permis de conduire de catégorie A1 est exigé. Toutefois, la réglementation prévoit une certaine souplesse. En effet, l'article 181 du même décret stipule que toute personne titulaire d'un permis de conduire, quelle que soit sa catégorie, est également habilitée à conduire un véhicule relevant de la catégorie A1. Les motos de forte puissance constituent la troisième catégorie. Il s'agit des véhicules dont la cylindrée dépasse 125 cm³ ou dont la puissance est supérieure à 15 kilowatts.

Lynda Louifi